

LA FLANDRE FRANÇAISE  
LES POPULATIONS RURALES

Par Paul DESCAMPS

Article publié dans la revue de Science Sociale - Mars 1911.

Cette création par Westhoekpedia est mise à disposition  
selon les termes de la licence Creative Commons :  
Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 3.0 Unported.  
Plus d'infos sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>

## INTRODUCTION

Lorsque l'on veut étudier le type social du Cultivateur, il faut toujours avoir bien soin de distinguer si ses moyens d'existence sont tirés directement des produits de la culture, ou si, au contraire, ils le sont indirectement.

Dans le premier cas, les familles paysannes consomment en nature la plus grande partie des produits de leurs domaines. Une culture de ce genre s'appelle culture intégrale, et de tels domaines s'appellent des domaines pleins, parce que chacun d'eux doit fournir à la famille qui l'occupe tout ce dont elle a besoin.

Dans le second cas, les cultivateurs vendent une grande proportion des produits de leurs exploitations, et avec l'argent qu'ils en retirent, ils se procurent ce qui leur manque ; en d'autres termes, ils ont recours à l'intermédiaire du commerce. C'est pourquoi une culture de ce genre s'appelle culture commercialisée ; elle ne se fait plus sur des domaines immuables, mais sur des exploitations agricoles dont la grandeur est plus sujette à variation, parce qu'elle est soumise aux influences du dehors.

Les agriculteurs de la première espèce sont des paysans ; ceux de la seconde sont plus ou moins des cultivateurs spécialisés.

Mais, on le conçoit, il y a tous les intermédiaires possibles entre le pur paysan, vivant uniquement des produits du pays, et le cultivateur le plus spécialisé ne cultivant qu'une seule chose, faisant, comme on dit, de la monoculture. Il n'y a pas de frontières bien nettes entre les deux, mais aux deux extrémités de la chaîne, il apparaît bien que l'on se trouve en présence de deux types différents.

Un cultivateur, établi dans une région quelconque, ne peut pas y faire indifféremment l'une ou l'autre espèce de culture. Si les moyens de communication sont rares et le commerce peu développé, il sera obligé de faire de la culture intégrale ; si les transports sont bien aménagés et le commerce très étendu, il sera entraîné à se spécialiser d'une certaine façon, dépendant à la fois du Lieu et des possibilités commerciales.

En dehors de toute volonté individuelle, il y a donc des régions actuellement vouées à l'une ou l'autre espèce de culture, et suivant les possibilités du commerce, une même région évoluera de l'une à l'autre. Bien entendu, selon les circonstances, cette évolution revêtira telle ou telle forme particulière, mais pourtant des lois générales règlent ce phénomène comme tout phénomène social ou physique.

Mais l'étude d'une seule société ne permet pas d'énoncer avec certitude des lois générales ; il faut,

pour cela, la comparaison de plusieurs sociétés. Plus nous aurons un grand nombre de régions étudiées, et mieux nous pourrions asseoir nos lois générales. En attendant de nombreux points de comparaison qui nous manquent encore, notre but doit donc forcément rester modeste. Nous enregistrons les faits avec une approximation assez grande, aussi grande que dans les autres sciences, car dans chaque science, l'observation a ses causes propres d'erreur (Le coefficient d'erreur est d'autant plus petit que l'observateur est mieux dressé, et que l'instrument dont il dispose est plus perfectionné). Nous dégageons ensuite les répercussions, les unes avec une grande certitude immédiate, tandis que, pour les autres, nous ne trouvons encore qu'une formule imparfaitement précise, soit parce que l'analyse n'a pu être poussée assez loin, soit parce que les comparaisons nous manquent. Par suite des progrès de la science, un certain nombre de répercussions s'enregistrent peu à peu comme lois générales.

Telle est la portée qu'il faut donner aux répercussions que nous avons essayé de formuler dans le présent travail. Cette méthode paraîtra sans doute lente aux esprits avides de généralisations immédiates. C'est pourtant la seule qui permette d'arriver à des résultats certains.

*La Flandre est un pays de culture commercialisée.*

Revenons à la Flandre, et anticipons sur les résultats de notre enquête pour noter que la Flandre est un pays de culture commercialisée. Ceci est un fait absolument certain, et, à ce titre, nous pouvons l'indiquer, dès le début de notre exposé.

La Flandre n'est pas un pays de monoculture comme certaines régions viticoles, par exemple. Le cultivateur flamand consomme en nature une partie des produits de son exploitation, mais le surplus — le plus souvent la partie la plus importante — est pour la vente.

La culture flamande est non seulement commercialisée à l'heure actuelle, mais elle l'est depuis une époque reculée. C'est par degrés insensibles que, depuis le Moyen Age, la commercialisation s'est faite de plus en plus grande, et ceci s'explique par la nature des causes qui ont amené cette commercialisation, comme nous allons le voir.

*En Flandre, la commercialisation de la culture est une conséquence de l'industrie.*

La commercialisation de la culture ne peut évidemment se faire sans l'existence d'un marché de consommation servant de débouché aux produits. Ce marché peut être éloigné ou rapproché. Le premier cas est celui du Far West américain, dont le blé et la viande sont exportés en Europe. Le second cas est celui de la Flandre, dont le lait et le blé sont consommés dans les villes du pays, dont la betterave et le lin sont transformés par l'industrie locale. Tout au plus quelques produits pénètrent-ils dans les régions voisines, mais il n'y a pas de grande exportation agricole.

C'est que la culture flamande a trouvé des débouchés sur place. La Flandre est, en effet, un des pays

les plus denses qui existent, et cette énorme densité est principalement due au développement industriel. Si la Flandre n'exporte guère de produits agricoles, en revanche, elle exporte une grande quantité d'objets fabriqués, notamment des fils et des tissus, et cela, depuis le Moyen Age au moins. C'est en absorbant des matières premières, d'une part, et en multipliant les bouches à nourrir, d'autre part, que l'industrie a poussé la culture flamande à se commercialiser.

Le phénomène est frappant, si l'on quitte l'une des grandes villes de la Flandre, Lille ou Roubaix, et si l'on s'éloigne dans la campagne. Dans la banlieue, on trouve une première zone dans laquelle le cultivateur vend à peu près tous ses produits, et achète ce dont il a besoin. Plus loin, par zones successives, on voit la consommation en nature augmenter.

Dans le Far West américain, où les villes sont rares, la commercialisation va en augmentant aux abords des chemins de fer ou des voies d'eau, parce que les débouchés locaux manquent et que l'on exporte au loin.

Dans ce dernier cas, nous dirons donc que la commercialisation est surtout due au développement des transports, tandis que, dans le cas de la Flandre, elle se fait sentir plutôt par l'intermédiaire de celui de la fabrication.

Ces prémisses ont montré au lecteur, quoique d'une façon vague encore, la situation de la culture flamande au point de vue économique.

Une conséquence déjà en découle, au point de vue de la méthode à suivre. Le Lieu et la Formation sociale n'expliqueront pas toute la culture flamande. Il faudra tenir compte des influences du Commerce ou, plus exactement, des influences de la Fabrication par l'intermédiaire du Commerce.

De là la subdivision toute indiquée de ce travail en trois chapitres, dans lesquels nous étudierons successivement les répercussions du Lieu, de la Fabrication et de la Formation sociale sur le type du cultivateur flamand.

Sans doute, dans la réalité des choses, ces trois genres de répercussions ne sont pas séparées, isolées les unes des autres ; elles forment des faisceaux de forces qui viennent se réunir en une résultante unique. Mais, de même qu'en mécanique, si nous voulons comprendre les phénomènes, nous sommes obligés d'analyser les forces, et de prendre à part chacune d'elles. Il semble que l'ordre logique demanderait d'exposer d'abord les effets dus à la formation sociale, laquelle est, en somme, le facteur originaire ; — de montrer ensuite quel parti la race a tiré du Lieu ; — et de terminer par les modifications que la Fabrication est venue imposer. Cet ordre pourrait être suivi si l'Origine de la race était connue d'une façon indiscutable, comme c'est le cas pour l'Amérique par exemple ; ici, il aurait un défaut grave : celui de mettre à la base l'inconnue même qu'il faut dégager.

Les répercussions les plus facilement constatables sont celles qui proviennent du Lieu, car ce sont les plus matérielles, et ce sont celles-là que nous exposerons tout d'abord.

Viennent ensuite les répercussions dues à la Fabrication, plus difficiles à mettre en lumière, d'autant

plus qu'ici elles empruntent l'intermédiaire du Commerce pour se faire jour.

Tout ce qui ne peut trouver son explication par les forces précédentes sera attribué à la Formation sociale, et cela nous permettra d'émettre des hypothèses sur l'Origine de la race.

## I. L'APPROPRIATION DU LIEU EN VUE DE LA CULTURE

L'analyse des influences du Lieu flamand a été faite d'une façon très minutieuse par l'un des membres de notre société qui habite cette région, M. J. Scrive-Loyer. Cette analyse devant être publiée dans l'un des prochains fascicules de la Science sociale, nous ne ferons qu'effleurer le sujet, et nous nous bornerons à indiquer les éléments indispensables à la compréhension des faits qui vont suivre.

Lorsque l'on étudie une région naturelle, il faut distinguer d'abord les faits généraux caractéristiques de toute la région des faits particuliers qui viennent différencier les variétés locales. Voyons donc les traits généraux d'abord, les variétés ensuite.

### LES POSSIBILITES DE CULTURE OFFERTES PAR LE LIEU.

LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU LIEU FLAMAND. — La Flandre est un pays au sol bas et humide. Voilà une première constatation qui différencie la Flandre des plateaux secs de la Picardie et de la Wallonie qui la bordent au sud, du plateau sec du Brabant et de la plaine sèche de la Campine qui la bordent à l'est.

Si le sol de la Flandre est plus humide que celui des régions avoisinantes, cela ne provient pas d'une pluviosité plus grande du climat ; c'est l'inverse qui est vrai (La Flandre reçoit de 600 à 700 mill. d'eau par an, tandis que l'Artois en reçoit plus de 790 - Blanchard, La Plaine flamande, p. 27, Colin, édit. 1906). Seulement, en Flandre, l'eau reste dans le sol, parce que le sous-sol est imperméable ; ailleurs, la pluie filtre assez rapidement, parce que le sous-sol est perméable : calcaire en Picardie et dans la Wallonie ; sable dans le Brabant et la Campine.

En Flandre, le sous-sol est généralement imperméable, parce qu'il est formé d'argile compacte : argile des Flandres dans la partie occidentale (idem. p. 49) ; argile des Polders sur le Littoral (idem. p. 142) ; argile rupélienne (idem. p. 59) ou tout au moins sables mêlés d'argile (idem. p. 59) dans la partie orientale.

Cette région basse et humide se continue tout le long des côtes de la mer du Nord jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et même au-delà, de sorte qu'au point de vue géographique, tout le littoral sud de la mer du Nord forme une unité.

Socialement parlant, ce littoral a pu être peuplé par des races diverses, de sorte que l'on ne peut pas

préjuger d'une unité à ce point de vue. Nos observations n'ont porté que sur la partie française, mais on pourra les comparer utilement avec celles faites par M. Paul Roux dans la Frise (Se. soc., 2e série., 52e fasc) et sur les Marschen allemandes (Se. soc., 2e série., 35e fasc).

Voici quelques répercussions causées par l'humidité du sol : L'humidité impose la propreté méticuleuse des habitations.

L'humidité permet l'isolement des habitations, — et l'isolement des habitations contribue au maintien des traditions.

L'humidité, jointe à la douceur du climat, est favorable à la vache laitière (La vache flamande donne annuellement 3.000 litres de lait, et quelquefois 3.800 - Malpeaux et Malotet, L'agriculture de la région du Nord, p. 295 ; ch. Amat, édit.)

L'humidité du sol favorise également la culture du lin ; — et celle-ci exige beaucoup de main-d'œuvre.

En résumé, les possibilités offertes par le Lieu à une race dressée à la culture comprennent, outre la culture des céréales, celle de plantes industrielles, notamment le lin, et enfin, l'exploitation de la vache laitière.

LES VARIÉTÉS RÉGIONALES. — Si l'unité de la Flandre résulte principalement du sous-sol — lequel a donné à la fois le relief et l'imperméabilité — les variétés régionales sont dues aux différences dans la nature du sol.

Le sol est formé d'argile et de sable, mais en proportions diverses, allant depuis le sable pur des Dunes jusqu'à l'argile du Houtland occidental. L'élément calcaire manque généralement, à l'exception du Littoral, où il est dû aux apports de la Manche et aux débris des coquillages marins.

Il faut distinguer aussi entre le sol formé par la simple altération du sous-sol, de celui dû aux dépôts d'alluvions ; ce dernier est naturellement plus fertile que le premier, et se rencontre, soit dans les vallées, soit dans les Polders du Littoral.

Voici la liste des variétés régionales que nous proposons :

A. LITTORAL. (Noordland) Présence de l'élément calcaire :

1° Dunes : sol sablonneux presque stérile.

2° Polders : sol sablo-argileux d'alluvions fertiles.

B. HOUTLAND Sol formé par l'altération du sous-sol :

3° Houtland argileux : sol à prédominance d'argile.

4° Houtland sablonneux : sol à prédominance de sable (se trouve en Belgique seulement).

C. VALIÉES Sol formé d'alluvions fertiles :

5° En France, la vallée de la Lys élargie forme la région dite Plaine de la Lys.

LES PRODUCTIONS SPONTANÉES. — On peut facilement reconstituer l'aspect de la Flandre avant la transformation du sol par l'homme. Cette question devant être traitée par M. J. Scriver-Loyer, nous serons très bref.

Parcourons rapidement les différentes régions que nous venons d'énumérer.

A. Le Noordland. 1° Les Dunes, qui s'étendent le long de la mer, sont presque stériles ; par places seulement, un pâturage très maigre qui ne peut guère nourrir que le lapin ; mais les productions spontanées de la mer sont là. Ainsi donc, deux travaux de simple récolte qui subsistent encore aujourd'hui : la chasse aux lapins et la pêche côtière.

2° Les Polders, dont le sol situé en dessous du niveau de la mer, formaient originairement une lagune marécageuse, entre les Dunes et le Houtland. Cette région n'était pas habitable, mais les populations des Dunes y trouvaient un supplément de ressources dans la chasse des oiseaux aquatiques et dans la pêche. Ce sont là les seules ressources que produisent encore aujourd'hui les marais non asséchés.

B. Le Houtland (Pays aux bois) était naturellement boisé, à l'exception, par-ci par-là, de quelques clairières herbues, dans les endroits où le sol était trop sec. Ces clairières étaient naturellement plus nombreuses dans le Houtland sablonneux que dans le Houtland argileux. C'est dans ces clairières qu'habitaient les populations préhistoriques ; elles y trouvaient un peu de pâturages à moutons, mais la forêt voisine leur offrait du gibier en abondance et quelques fruits sauvages.

Ces clairières sont encore aujourd'hui habitées par une population spéciale, appelée Bosschkerle (habitant des buissons), que les anthropologistes belges ont identifiés avec les populations préhistoriques. Nous verrons plus loin d'où ces populations tirent actuellement leurs ressources.

C. Les Vallées donnent deux productions spontanées : le poisson et l'herbe. De plus, la Forêt n'est pas loin.

LA CULTURE RUDIMENTAIRE. — Nous appelons ainsi la culture à la main sans engrais, ce qui veut dire que l'on cultive en sol vierge, dans des terrains temporairement défrichés qui retourneront ensuite à l'état naturel.

Ce genre de culture ne transforme donc pas définitivement le pays.

Une culture rudimentaire pouvait se faire à certaines places dans les Dunes, dans les clairières du Houtland, et dans les coteaux qui bordent les vallées.

Et, en effet, les populations préhistoriques des derniers siècles avant notre ère faisaient un tel genre de culture.

On peut grouper ces populations en trois parties :

1° Les populations maritimes vivant dans les Dunes, qui alors n'étaient que des îlots séparés du continent par des lagunes : culture rudimentaire, pêche côtière et chasse aux lapins.

2° Les populations des buissons (Bosschkerle) du type laponnoïde, vivant dans les clairières du Houtland : culture rudimentaire ; moutons et porcs ; chasse.

3° Les populations des vallées (race des cités palustres) habitaient sur des pilotis au milieu des fleuves marécageux : culture rudimentaire ; vaches et porcs ; pêche fluviale ; chasse dans la forêt 1. Ces populations cultivaient un peu de lin pour leurs besoins personnels ; en effet, les alluvions fertiles et un peu fraîches forment un lieu de prédilection pour cette plante, et on avait l'eau nécessaire pour le rouissage. Quant au filage, il se faisait à l'aide de fusaïoles en pierre ou en terre.

## II. COMMENT S' EST FAITE L 'APPROPRIATION DU LIEU A LA CULTURE.

Le Lieu flamand actuel n'est plus le Lieu primitif. Nulle part, peut-être, le sol n'a été plus transformé par l'homme. Dans certaines parties, il a fallu le conquérir sur les eaux ; ailleurs, il a fallu défricher, puis améliorer.

Un tel travail demande deux choses :

1° Des gens dressés à la culture pénible ;

2° Des capitaux. Voyons d'où vinrent ces deux éléments.

Les gens dressés à la culture pénible ne se recrutèrent pas dans les races dont nous venons de parler ; ils vinrent, d'ailleurs, du nord, et avaient reçu une formation particulariste.

Des immigrants germaniques ou scandinaves vinrent s'installer, d'abord dans les vallées et sur la côte, d'où, dans le courant du Moyen Age, ils débordèrent dans les autres régions.

Quant aux capitaux, ils ont été fournis par les moines d'abord, par les commerçants ensuite.

Dans le midi de la France, les premiers défrichements ont été faits par les grands propriétaires romains. Ces grands propriétaires ont également défriché certaines forêts du Nord, notamment dans la région calcaire, picarde ou wallonne, mais ils n'ont pas pénétré en Flandre, pas plus que dans la Grande-Bretagne. On ne trouve de traces de l'occupation romaine (monnaies, médailles) que dans les vallées et le long des routes (Blanchard, loc. cit., p. 477) : seuls, les commerçants se sont donc aventurés dans ces régions, dont les auteurs latins parlent toujours avec horreur ; le climat brumeux et humide, et surtout la rareté des jours ensoleillés éloignaient les Latins. Ceci explique pourquoi les patois latins (picard, wallon) ne dépassent guère la limite du terrain crétacé. Il faut en excepter la Plaine de la Lys, exploitée commercialement par les Romains, à cause de la toile : là l'idiome wallon a survécu, précisément jusqu'à Wervicq, qui formait alors une station commerciale

importante. Dans le Houtland, les colons particularistes n'ont trouvé devant eux que de rares Bosschkerle, et le plattdeutsch s'est imposé sans résistance.

L'appropriation du sol est un facteur de grande importance pour la formation sociale d'une race. La façon dont elle est faite marque les générations futures d'un signe indélébile. Il nous faut donc analyser le problème de plus près, et pour cela, prendre séparément chaque région.

1° Les Dunes. Ici trois choses nécessaires manquent pour la culture : la stabilité du sol ; l'élément argileux ; un humus suffisant.

Le stabilité du sol !

Les Dunes sont composées de « sables volants », qui tendent constamment à se déplacer. Là où pousse l'oyat, le terrain est plus fixe, parce que cette graminée a de longues racines rampantes. Le remède est donc à côté du mal : il suffit de propager d'abord cette plante, et il est probable que les pêcheurs primitifs des Dunes employèrent ce moyen autour de leurs cabanes, mais comme la population était clairsemée, la plus grande partie des Dunes resta longtemps à l'état de sables volants. Il fallut attendre l'apparition de Pouvoirs publics forts avant qu'une action efficace se fît sentir. Les comtes de Flandre, devenus propriétaires des territoires vacants, en distribuèrent de vastes parties aux communautés religieuses : en 1107, l'abbaye des Dunes fut fondée, près de Dunkerque, et elle utilisa sur une grande échelle l'oyat pour consolider son domaine.

Mais les Pouvoirs publics agirent surtout par la création de digues : faites dans le but de protéger les Polders contre l'invasion de la mer, elles avaient en même temps pour effet de consolider les Dunes. La digue la plus ancienne connue, Isendic (digue de fer) date du Xe siècle au moins, et il est à remarquer que le comté de Flandre fut fondé au IXe siècle, en 862, par Baudouin Bras de Fer ; puis vint celle du comte Jean, qui subsiste encore en bien des points. Quelquefois les travaux sont assez faciles : il suffit de consolider les dunes avec des fascines ou des épis ; c'est ce que firent les moines des Dunes (Blanchard, loc. cit., p. 260) et de Saint-Pierre. Plus tard, d'autres digues furent faites, notamment en 1769 et en 1859.

Le manque d'argile !

Le sol est essentiellement sablonneux, et on trouve une certaine proportion de calcaire provenant des coquilles marines, mais l'élément argileux manque. Ici encore, le remède est près du mal : l'argile se trouve en abondance dans le sous-sol, mais ce n'est que dans les endroits où elle n'est pas trop profonde que l'on peut en tirer parti. Il faut extraire l'argile du sous-sol, la ramener à la surface et la mélanger avec le sable. C'est ainsi que les jardiniers de Dunkerque ont pu constituer leurs domaines et passer à la culture intensive.

L'insuffisance d'humus !

Nous l'avons dit, l'humus est rare ; on n'en trouve de petites couches minces que dans les cavités ;

mais encore une fois, le remède n'est pas loin : les pêcheurs ont recours à un fumier composé de débris de plantes ou d'animaux marins : mollusques, petits poissons, algues. Quant aux jardiniers, ils sont à proximité des villes, et peuvent facilement utiliser les vidanges.

2° Les Polders. Nous avons vu la région des Polders rester à l'état de lagune ou de marais pendant l'Antiquité. De temps en temps la mer faisait irruption et submergeait tout le pays. C'est ainsi que, d'après Blanchard, pendant les Ve et VIe siècles, tout le littoral de la Flandre, à part quelques dunes formant îlots, fut recouvert par les eaux de la mer. L'envasement fut assez rapide pour qu'il redevint lagune, et pour que des plantes marines pussent y croître. Certains endroits restèrent même découverts à marée basse, et, là, l'herbe apparut : ce sont les schorres ou prés salés favorables à l'élevage du mouton.

A l'heure actuelle, il existe encore des schorres tout le long de la côte entre Dunkerque et Calais, parce que là, la terre gagne constamment sur la mer. Ce qui se passe aujourd'hui nous montre comment ont dû se passer les choses anciennement pour la conquête des Polders, non pas sur la mer proprement dite, il est vrai, mais sur la lagune salée.

Lorsqu'un schorre est « mûr », c'est-à-dire que l'envasement est suffisant, on établit une digue formée d'argile que l'on fascine, et quelquefois que l'on recouvre de gros blocs assujettis par des branchages. Ces digues sont construites par les Pouvoirs publics, mais entretenues à l'aide d'une cotisation spéciale levée sur les propriétaires protégés par la digue, par l'intermédiaire d'associations appelées wateringues, ou syndicats des eaux.

Sans doute, il était plus facile d'empiéter sur la lagune que sur la mer véritable, car, là, les progrès ont eu lieu plus tôt, à une époque où les Pouvoirs publics étaient encore peu puissants. Les digues des Polders ont donc pu être faites par des associations de particuliers, gens de la côte ou des Dunes, et qui se partageaient ensuite le terrain conquis sur les eaux, après l'avoir exploité à l'état de schorres sous forme de pâturages à moutons. Ces associations devaient forcément subsister pour l'entretien des digues, et se sont ainsi transformées en wateringues.

Il nous faut insister sur ces associations, parce qu'elles sont une modicité de la fameuse ghilde.

Ces wateringues sont, en effet, des associations bien spéciales : ce sont des associations forcées faites en dehors des Pouvoirs publics. Si l'on veut, ce sont des Pouvoirs publics locaux autonomes ayant un but spécialisé.

On pourrait dire que ce sont de petits cantons autonomes n'ayant qu'une seule fonction : l'entretien des digues. Ces associations ont un caractère particulariste, car elles sont le résultat de l'initiative de particuliers indépendants et ont un but limité et précis ; mais ces associations sont forcées. Les propriétaires qui sont protégés par la digue ne peuvent pas ne pas en faire partie ; cela ne serait pas juste. Il faut donc que ces associations disposent du droit de contrainte. A l'heure actuelle, c'est l'État

qui, ayant pris les wateringues sous sa tutelle, exerce ce droit de contrainte contre les propriétaires qui refuseraient de payer leurs cotisations.

Au début, lorsque les Pouvoirs publics supérieurs étaient encore chaotiques, les wateringues se confondaient sans doute avec les Pouvoirs publics inférieurs, les seuls qui fussent alors réellement organisés. La wateringue, c'était le canton, et le canton avait alors puissance d'État, et s'appelait la Ghilde ; le nom de wateringue n'apparaît que plus tard, lorsque la ghilde, dépossédée de sa puissance primitive, n'a plus d'autre rôle que celui de l'assèchement. Cette dépossession ne s'est pas faite sans lutte ; les empereurs carolingiens ont édicté de nombreux capitulaires contre les guildes qui existaient sur les rivages de la Flandre, et qui formaient comme de petits états dans l'État : capitulaires de 779, 817, 884, etc. Celui de 884, entre autres, a pour but de substituer la justice comtale à celle de la ghilde.

C'est au VIIe siècle que le peuplement de la région des Polders commença ; à la fin du IXe siècle, elle était complètement gagnée sur la mer (à part quelques estuaires), mais non sur les eaux : en effet, à cause du peu de pente, les eaux douces stagnaient, et formaient des marécages dans les bas-fonds. Il fallut créer des fossés et des canaux de drainage pour assécher le pays. Chaque propriété fut entourée de fossés qui allaient se déverser dans des canaux conduisant à la mer, et là, il fallait des écluses pour empêcher le retour de la mer à marée haute. Les wateringues subsistèrent donc pour l'entretien des canaux et des digues, et pour le service des écluses.

Tous ces travaux nécessitaient une entente commune, et c'est de cette époque que date l'action d'un pouvoir central, représenté par le comte de Flandre.

Voici, du reste, quelques indications sur l'organisation des wateringues jusqu'à la Révolution française :

Les grands propriétaires de chaque district formaient le conseil de wateringue de ce district (Selon les districts, il fallait posséder au moins 15 à 25 hectares pour faire partie du conseil de la wateringue) ; ils réglèrent le taux des cotisations à prélever, contrôlaient le budget et élisaient une commission exécutive pour diriger les travaux, et choisir les employés : le *dykgraaf* (comte de la digue) ou *watergraaf* (comte des eaux) qui faisait la police et la surveillance journalière des travaux ; et le receveur qui prélevait les impôts. Le comte de Flandre nommait, de son côté, un *watergraaf* général qui inspectait les différentes wateringues.

Depuis la Révolution, les conseils de wateringues n'ont plus qu'une seule fonction : l'élection de la commission. C'est celle-ci qui vote le budget, qui décide les travaux, nomme et surveille les agents, mais après approbation du conseil de préfecture.

L'œuvre des wateringues fut considérable, mais elle fut impuissante à assécher les points les plus bas qui se trouvaient à peu près au niveau des marées basses : ces points où subsistaient des marécages s'appelaient les Moères, et comprenaient une étendue de près de 5.000 hectares vers la

frontière belge. Ici, pour assécher, il fallait pomper l'eau, l'élever jusqu'à un collecteur situé à une altitude supérieure au niveau de la mer, afin d'en permettre l'écoulement.

C'est en 1617 que l'on tenta pour la première fois d'assécher les Moères : on disposa, tout autour des marais, vingt moulins à vent, actionnant des vis d'Archimède. L'œuvre réussit admirablement, mais en 1648, lors du siège de Dunkerque, dans un but de défense, on ouvrit les écluses pendant la marée haute, et toutes les Moères furent de nouveau inondées. Ce ne fut qu'en 1826 qu'une association de propriétaires du voisinage termina le dessèchement d'une façon définitive, en utilisant les anciens moulins à vent.

En résumé, on voit, d'après ce qui précède, que les travaux d'assèchement ont les mêmes effets sociaux que l'irrigation : ils tendent à développer l'action collective forcée et l'intervention des Pouvoirs publics dans les phénomènes du Travail.

Mais c'est là une tendance, et elle sera poussée plus ou moins loin, selon la formation sociale antérieure. Avec une population désorganisée, comme en Égypte, on arrive au despotisme des Pharaons ; avec une population influencée par la formation particulariste comme en Flandre, on arrive à maintenir l'autonomie partielle des associations locales.

Les nécessités de l'assèchement ont rendu les Flamands experts dans les arts hydrauliques, et l'on ne sera pas étonné de constater que le plus grand savant qu'ait produit la région des Polders, ait porté ses études vers la science des liquides. Simon Stévin (1548-1620), né à Bruges, est en effet le créateur de l'hydrostatique. En 1583, il devint professeur de mathématiques à l'Université de Leyde, et mourut en Hollande en 1620.

3° Le défrichement du Houtland. Dans toutes les parties boisées, le problème de l'appropriation est le même : il faut défricher avant de cultiver. De là, la nécessité pour les colons d'être patronnés par de grands propriétaires disposant de capitaux.

Au Moyen Age, ces grands propriétaires sont surtout les communautés religieuses. L'ordre des Bénédictins, fondé en 529 en Italie, apparaît en Flandre au siècle suivant, et commence l'œuvre de défrichement. Elle s'accélère plus tard par l'action des abbayes nées de la réforme de Gérard de Brogne, puis au XIIe siècle par celle des Cisterciens, de sorte qu'en l'an 1200, 95% des villages actuels existent déjà (Blanchard, loc. cit., p. 335).

4° Les travaux hydrauliques dans les vallées. L'appropriation des vallées fut une œuvre plus petite, mais analogue à celle des Polders : il fallut assécher les marécages et endiguer les eaux. A l'aide d'un système coordonné de rigoles et de vannes, on irrigue et on assèche à volonté, et les marais se transforment en prairies fertiles, en cultures maraîchères, en linières. Ces travaux furent exécutés, et sont encore entretenus, à l'heure actuelle, par des associations de dessèchement analogues aux

wateringues du littoral.

LA DIMENSION DES EXPLOITATIONS. — Parmi les différentes opérations que nécessite la culture, celle qui a les liens les plus étroits avec la nature du sol est le labourage.

Le labourage se fait principalement à l'aide d'outils à bras (la bêche) ou à moteurs animés (la charrue).

Suivant que les labours seront faits par l'une ou l'autre méthode, la grandeur des domaines différera :

Le travail à la bêche est favorable à la culture fragmentaire ; tout au plus, s'il s'applique à des produits riches, permettra-t-il la petite culture.

Le travail à la charrue, au contraire, n'est plus favorable à la culture fragmentaire, mais à la petite ou la grande culture, car un domaine trop petit couvre plus difficilement les frais de l'outillage et l'entretien des animaux. Si l'on emploie la charrue, plus le sol est compact, difficile à travailler, plus il faudra employer un attelage puissant, plus, par conséquent, l'étendue du domaine devra être grande.

Telles sont les trois répercussions qui vont expliquer le phénomène de la grandeur des domaines en Flandre.

Examinons maintenant, à cet égard, chacune des zones que nous avons déterminées précédemment.

1° Le travail à la bêche et la culture fragmentaire dans les Dunes. Dans le sol infécond des Dunes, le travail à la bêche est le seul possible, car il faut labourer profondément et soigneusement, et ramener l'argile sous-jacente à la surface.

Aussi la culture fragmentaire est-elle générale : la plupart des-domaines n'atteignent pas 1/2 hectare, et peu nombreux sont ceux d'un hectare. On trouve bien quelques rares exploitations de 2 ou 3 hectares, mais c'est l'extrême limite ; celles qui dépassent ce chiffre n'appartiennent plus exclusivement à la région des Dunes, et s'étendent en partie sur les Polders (Monographie de la région des Dunes, par le service des agronomes de l'État belge, p. 27).

Ces minuscules domaines ne peuvent nourrir une famille, ce qui oblige à adjoindre un travail accessoire : pêche ou travail salarié dans les fermes des Polders. Seuls les jardiniers parviennent à vivre des ressources exclusives de leurs domaines et à constituer ainsi la petite culture.

2° Les forts attelages et la grande culture dans les Polders. Jusque dans ces derniers temps, la culture fragmentaire et la grande culture furent les seules possibles dans la région des Polders ; la petite culture ne pouvait exister. En effet, les alluvions qui composent ici le sol ont été gagnées sur les eaux. Quand les procédés d'assèchement étaient encore imparfaits, le sol restait en partie humide

; la terre était collante et difficile à travailler ; aussi, au XVIIe siècle, on se servait encore d'une énorme charrue spéciale traînée par 4 ou 5 chevaux (Blanchard, loc. cit., p. 307), ce qui suppose des domaines de plus de 50 hectares.

D'un autre côté, rien dans la nature du sol n'empêche le travail à la bêche, mais comme ce dernier ne permet qu'une culture fragmentaire, il ne peut se développer que dans la proportion où d'autres travaux peuvent contribuer à l'entretien de la famille. Or, ici, on n'a pas la ressource de la pêche comme dans les Dunes ; il en résulte que la culture fragmentaire ne peut se développer que dans la mesure où elle est soutenue par la grande culture. Les deux ateliers de culture extrêmes existaient donc ici côte à côte, mais le type intermédiaire, celui de la petite culture, manquait.

Dans le cours du XIXe siècle, les conditions ont changé : le dessèchement a été perfectionné, le sol est devenu plus facile à travailler, de plus petites charrues ont pu être employées, et la petite culture a pu trouver sa place à côté des deux autres. De temps en temps, une grande ferme se démembre et s'émiette ; mais, on le conçoit, la constitution des petites fermes ne peut se faire que très lentement, et, aujourd'hui encore, elles sont en très grande minorité. Du reste, on le conçoit, la question de la charrue n'est que l'un des éléments qui ont contribué à la formation des grandes fermes.

3° La variété des domaines dans les régions déboisées. Dans les régions déboisées, toutes les formes d'ateliers de culture sont possibles, et, en fait, on les trouve toutes. Toutefois, on peut remarquer que les grandes cultures sont d'autant plus rares, se constituent d'autant plus difficilement que le sol est moins fertile.

Les grandes fermes sont extrêmement rares dans la région sablonneuse ; on n'en compte aucune ayant plus de 50 hectares 1. Par contre, les domaines fragmentaires fourmillent : environ la moitié des exploitations agricoles ont moins de 50 ares !

Dans la région argileuse du Houtland, il y a un certain nombre de fermes ayant de 50 à 70 hectares, quoique bien peu, et il en est de même sur les plateaux limoneux.

Ce qui domine, c'est la petite culture, et c'est ce type qui tend à dominer partout où il peut exister. Nous aurons à en déterminer la cause dans la suite.

Ceci n'est pas en contradiction avec la loi posée par Edmond Demolins, d'après laquelle la grande propriété domine dans les plateaux et dans les plaines. Il ne faut pas confondre, en effet, grande propriété et grande culture.

En Flandre, nous trouvons la petite culture avec le fermage, excepté dans les Polders, où l'on trouve la prédominance de la grande culture avec les grosses fermes.

4° Les vallées. Ce qui est certain, c'est que, dans les vallées, la grandeur des exploitations diminue encore, parce que le terrain est plus varié. La petite culture existe presque seule, et à certains

endroits, comme dans la Plaine de la Lys, c'est la culture fragmentaire qui domine : environ 90 p. 100 des exploitations ont de 1 à 5 hectares (Blanchard, loc. cit., p. 364).

LES PRODUITS DE LA CULTURE. — Il nous reste à voir quelles sont les cultures appropriées au sol dans chaque région.

1° Le sol sablonneux des Dunes ne permet que la culture du seigle et des pommes de terre et l'élevage du mouton. Les Dunes sont presque exclusivement composées de sable ; l'absence complète d'argile rend le sol mouvant et perméable. Il est absolument stérile à certains endroits, mais on peut y planter de l'oyat, graminée rustique, qui a pour effet de fixer le sable et de donner un peu de stabilité au sol. Ailleurs, il pousse spontanément une herbe maigre, qui peut être broutée par des moutons ou des vaches rachitiques. En améliorant le sol, on parvient à en tirer du seigle et des pommes de terre. C'est ce que nous avons pu constater sur place, après tous ceux qui ont étudié, cette agriculture si spéciale des Dunes.

Mais les Dunes forment l'exception, et partout ailleurs la production pivote autour du type suivant :

2° Dans la Flandre, le Lieu permet à la fois la culture des céréales et les pâturages à gros bétail. Lorsque le sol est composé exclusivement d'argile compacte et imperméable, il est difficile à labourer, et l'on ne peut guère en tirer parti que sous la forme d'herbages. C'est ce qui existe dans certaines régions du Littoral de la mer du Nord, dans les Marschen du Wéser et dans le Greidstreek de la Frise hollandaise, par exemple. Là au contraire où le sol n'est formé que de sable perméable, on doit le laisser à l'état de lande, comme dans une grande partie du Lunebourg.

Les conditions les plus favorables pour la culture des céréales, et principalement du blé, se rencontrent lorsque le sol est composé d'un limon fertile, sablo-argileux, ni trop léger, ni trop compact, ni trop perméable, ni trop imperméable.

La Flandre n'est pas ce pays tout à fait idéal pour les céréales. Sans doute le sol est formé de limon, mais ce limon est loin d'être homogène et partout bien composé. A certains endroits, il est trop exclusivement argileux et difficile à travailler, tandis qu'à d'autres, il est trop sablonneux, et trop peu fertile, mais de tous côtés l'élément calcaire manque, et il est indispensable de marner ou de chauler. Le plus grand défaut toutefois provient, non du sol, mais du sous-sol, dont l'imperméabilité retient l'eau dans les couches superficielles. En résumé, nous dirons que la Flandre est un pays où la culture est possible, mais que celle-ci rencontre des obstacles dans l'excès d'humidité d'une part, et dans la pénurie de chaux.

D'autre part, ce sol frais permet également le développement des herbages, sans cependant l'exiger d'une façon absolue.

Voilà donc le cultivateur flamand pris entre deux alternatives, sans que l'on voie bien clairement, à priori, laquelle des deux peut conduire au succès.

S'il fait des céréales, il se trouvera, surtout pour le blé, en infériorité manifeste vis-à-vis de ses voisins du Sud, les Picards, qui ont à leur disposition, en beaucoup d'endroits, un limon fertile et profond, reposant sur un sous-sol calcaire et perméable. S'il fait de l'élevage, il rencontre la concurrence des pays à pâturages plus gras, de la Normandie, de la Hollande, etc. Sans doute, sa situation paraîtrait peut-être privilégiée sous le régime de la production intégrale, puisqu'il peut tirer de son domaine le pain et la viande. Mais, chose paradoxale, ce pays est l'un de ceux qui ont évolué le plus tôt vers le régime de la production commercialisée, comme nous le verrons plus loin. Dans ces conditions, sous le régime de la production commercialisée, comment va s'orienter la culture ?

Dans la Flandre, la culture et les herbages se prêtent un mutuel appui. Si l'union des deux formes d'exploitations possibles était indispensable à l'époque de la production intégrale, elle est devenue une circonstance favorable pour la production commerciale. Celle-ci, on le sait, pousse à forcer les rendements. Or, les animaux permettent d'augmenter les rendements de la culture, et celle-ci à son tour permet d'augmenter le cheptel de la ferme.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les agronomes ont reconnu que le bétail était l'âme de la ferme, mais c'est en Flandre que cette vérité est la mieux entrée dans la pratique. Plus le bétail est considérable, et plus on dispose de fumier pour fertiliser la terre, et par conséquent plus celle-ci rendra de fortes récoltes. Il ne faut pas oublier que les engrais chimiques ne peuvent remplacer complètement le fumier de ferme, car celui-ci agit non seulement sur les qualités chimiques du sol, mais aussi sur ses qualités physiques : il le rend plus poreux, par conséquent plus facile à travailler, et aussi plus accessible à l'action des agents atmosphériques.

Réciproquement, la culture intensive a pour résultat de permettre l'augmentation du cheptel. Dans la Flandre, les vaches pâturent environ six mois, de mai à novembre. En hiver, elles doivent être nourries à l'étable, soit de foin provenant des prés à faucher, soit de plantes fourragères cultivées. C'est à cette dernière alternative surtout que le cultivateur flamand a recours. Or, un bon assolement fait alterner les céréales et les plantes fourragères sur un même sol, et cette alternance même fait augmenter les rendements. Les plantes fourragères, tout en permettant d'avoir plus de blé l'année suivante, viennent s'ajouter à l'herbe des pâtures pour la nourriture du bétail.

Mais, on le conçoit, il faut un certain équilibre entre ces diverses productions : céréales, plantes fourragères et herbages. La proportion de chacune d'elles qu'il convient d'adopter varie selon les pays, selon la nature du sol, et c'est par l'expérience que cette proportion se détermine.

Il en est ainsi en Flandre, et c'est là le caractère le plus apparent qui distingue chacune des subdivisions de ce pays, au point de vue du Travail.

Chacun des pays dont la Flandre est composée est caractérisé par une proportion différente entre les cultures et les herbages. Il y a lieu de distinguer au point de vue de la composition du sol trois genres de régions :

1° Sol d'alluvions fertiles (Polders et Vallées) ;

2° Sol dû à l'altération d'un sous-sol à prédominance d'argile (Houtland argileux) ;

3° Sol dû à l'altération d'un sous-sol à prédominance de sable (Houtland sablonneux).

Dans le premier cas, la fertilité du sol pousse à étendre la culture le plus possible. Aussi, on ne laisse généralement que 1/5 de l'étendue des exploitations en pâtures et en prairies.

Dans le deuxième cas, la culture est moins aisée et demande plus de fumier ; aussi la proportion des herbages atteint généralement le 1/3 de l'étendue des exploitations.

Dans le troisième cas, la culture est encore plus difficile, mais les pâturages sont très maigres ; on se trouve, de ce fait, dans une situation différente, que nous n'avons pas à envisager ici, puisqu'on ne la rencontre pas dans la partie française de la Flandre.

## II. LES INFLUENCES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de mettre à part les influences du Lieu, les possibilités que le Lieu flamand offraient à l'homme, soit pour les travaux de Simple récolte, soit pour la Culture.

Mais des influences extérieures devaient bientôt se faire sentir. Le développement des Transports, en mettant la Flandre en contact avec l'étranger, devait avoir nécessairement pour effet de commercialiser les moyens de production.

Dans un pays quelconque, les effets de la commercialisation se font jour d'autant plus rapidement, qu'il peut offrir au commerce une matière d'un prix plus élevé. La Flandre n'avait pas de produits naturels de ce genre, mais le lin permettait la fabrication de toiles fines susceptibles d'être exportées. Or, les vallées, qui étaient alors les lieux de transports faciles, étaient les endroits les plus favorables à la culture du lin, et aussi ceux où l'on trouvait la main-d'œuvre la plus abondante. Mais, tandis que dans les vallées de la région crétacée (Picardie, Wallonie), la production et le rouissage du lin ne sont possibles que dans les vallées, en Flandre, elles peuvent se faire partout à cause de l'humidité générale du sol.

De là, l'extension possible de l'industrie de la toile.

A l'époque préhistorique, la fabrication de la toile était purement ménagère, mais, très tôt, elle se spécialisa en vue de la vente. La fabrique collective rurale apparut avant l'époque romaine, se développa pendant le cours du Moyen Age, et se maintint jusqu'à l'apparition du machinisme au XIXe siècle. Des villes naquirent, où s'agglomèrent les ouvriers spécialistes en articles fins, et les commerçants. Ces villes s'établirent principalement le long des vallées, parce que les transports se faisaient surtout par eau, et aussi, parce que l'on y trouvait les meilleures conditions pour la culture du lin, et le recrutement de la main-d'œuvre : Aire, Merville, Estaires, Armentières, Wervicq, Menin, Courtrai, Deynze sur la Lys, Lille sur la Deûle, Gand au confluent de la Lys et de l'Escaut, Ypres sur l'Yperlée, Roulers et Iseghem sur la Mandel, etc.

D'autre part, nous avons vu que les schorres du Littoral étaient favorables à l'élevage des moutons ; la plaine sablonneuse également. L'industrie drapière se développa à son tour, et, dès le IXe siècle, commença à exporter. L'industrie drapière prit un tel développement, qu'il fallut bientôt importer des laines étrangères : de là la grande prospérité de Bruges, alors port de mer sur un estuaire non encore asséché.

Le développement de la Fabrication et du Commerce posa un autre problème, celui de

l'alimentation de la population urbaine, et même des ouvriers ruraux, dont les domaines fragmentaires ne suffisaient pas à l'entretien de leurs familles. De là des modifications dans le Travail et dans le type social des cultivateurs environnants. Ce sont ces modifications que nous allons étudier, car dans les sciences on est obligé d'analyser tour à tour et à part les effets de chaque facteur.

Le développement de l'industrie a pour effet de commercialiser le travail rural dans les environs. Pour passer de la production ménagère à la production commerciale, il est indispensable d'avoir des débouchés. Le premier effet du voisinage des centres industriels est précisément de créer un débouché facile à la production rurale, qui dès lors commence à se spécialiser vers les produits qui se vendent le mieux. Nous dirons donc que la commercialisation de la production pousse à la spécialisation.

Nous ajouterons qu'elle rend la production plus intensive, car on a avantage à produire de plus en plus, à produire autant que les débouchés le permettent.

Au sud de la Flandre s'étend une vaste région au sol limoneux et fertile, au sous-sol calcaire, et qui forme, au point de vue des productions, une région complémentaire de la Flandre. C'est la Picardie. Dès le XIIe siècle, elle exportait du blé en Flandre, et il en a été ainsi jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Quant aux cultivateurs flamands, les conditions du Lieu les poussaient plutôt vers les spéculations animales, ainsi que nous l'avons indiqué. De plus, ils fournissaient une partie de la matière première aux fabricants : le lin, et un peu de laine. Et les populations des Dunes profitaient elles-mêmes de la commercialisation de la production, soit en se vouant à la culture maraîchère, soit en activant l'intensité de la pêche.

Et, pour suivre l'ordre naturel des choses, c'est par là que nous commencerons.

## I. - LES EFFETS DU COMMERCE DANS LA RÉGION DES DUNES

Dans les Dunes, nous l'avons vu, les conditions du Lieu ne permettaient qu'une culture rare et peu productive, mais la pêche pouvait prendre une extension quasi indéfinie.

Ici, la commercialisation a donc surtout porté sur la pêche. A certains endroits cependant, nous verrons qu'une culture maraîchère était possible, et là, nous noterons l'apparition d'un type nouveau, celui du jardinier.

Ainsi donc, deux types : le pêcheur et le jardinier.

Nous les étudierons successivement.

LE PÊCHEUR-CULTIVATEUR. — Ce serait sortir de notre cadre que d'étudier le type du pêcheur pur, car on ne le trouve guère que dans les villes (Dunkerque, Gravelines), et nous avons en vue ici les types ruraux.

Mais, tout le long de la côte, on trouve une quantité de familles vivant à la fois de pêche et de culture.

La commercialisation s'est fait sentir uniquement sur la pêche ; la culture est restée exclusivement ménagère, mais la surface cultivée a augmenté, grâce précisément au développement de la pêche qui a permis à un plus grand nombre de familles de vivre dans les Dunes.

La commercialisation de la pêche a agrandi l'atelier de travail. A la pêche côtière du début, se faisant en simple ménage, se sont substituées : d'abord la petite pêche, qui se fait à l'aide d'une équipe de quelques hommes sous la direction de l'un d'entre eux, marin plus expérimenté ; ensuite, la grande pêche, qui emploie des goélettes appartenant à des propriétaires ou à des armateurs, et dirigées par des capitaines brevetés.

La commercialisation de la pêche complique le travail. Ce n'est pas que le travail de pêche proprement dit se complique toujours nécessairement ; ce sont surtout les travaux accessoires. Dans la petite pêche, on s'aventure plus au large que dans la pêche côtière, et, en outre, il faut vendre chaque jour le poisson : un transport plus compliqué, et une opération commerciale viennent donc s'ajouter au travail de la pêche.

Dans la grande pêche, le transport est encore plus compliqué, car on va jusqu'en Islande ; de plus, il faut faire un travail de fabrication sur le bateau : celui de la conservation du poisson, puisqu'on est absent plusieurs semaines.

L'évolution de la pêche permet l'élévation de l'élite. Toutes les familles ne restent plus au même niveau comme sous le régime de la pêche côtière. Les pêcheurs doués de l'esprit de prévoyance, du don du commandement deviennent de petits patrons sous le régime de la petite pêche. Ceux qui, en outre, savent acquérir l'instruction nécessaire peuvent devenir capitaines sous le régime de la grande pêche.

Chez les pêcheurs cultivateurs, le régime du double atelier tend à développer le matriarcat. Sans doute, le Code civil a forcé ici, comme partout en France, l'enfant à porter le nom de son père, mais l'usage veut que l'on continue à porter en outre celui de sa mère. De plus, si la propriété de la barque passe de père à fils, celle du foyer passe de mère à fille, et non de père à fils ; il s'ensuit que lorsque l'on trouve deux ménages au même foyer, ce sont toujours ceux d'un beau-père et d'un gendre, et jamais ceux d'un père et de son fils.

La raison en est que les hommes sont souvent absents, la mer étant leur atelier de travail, tandis que les femmes forment la partie fixe de la population, et ce sont elles qui cultivent le petit domaine autour de la maison.

Au surplus, ici, les femmes sont socialement supérieures aux hommes. L'habitude de diriger la famille et celle de cultiver la terre ont développé chez les premières une prévoyance plus grande ; la pêche, on le sait, ne développe guère cette qualité.

Chez les pêcheurs-cultivateurs, les traditions sociales concourent au maintien des idées traditionnelles. Plus longtemps que les populations environnantes, ils conservent les costumes traditionnels et la foi de leurs ancêtres. Cet esprit traditionnel, qui a sa source dans la grande importance originaire des travaux de Simple récolte, est maintenu par l'isolement des villages.

La pêche côtière et la petite pêche ne permettaient qu'à une population peu dense de vivre, et, d'autre part, les enfants faisaient l'apprentissage du travail avec leurs parents et continuaient à vivre dans le même village. De là, peu de relations entre les villages voisins. Généralement on ne se mariait qu'entre gens du même village.

La grande pêche tendrait naturellement à diminuer la force de ses coutumes, car l'apprentissage ne se fait plus toujours en famille. De plus, ce n'est plus le village qui est le port d'attache, car on va s'embaucher dans un grand port où les goélettes peuvent aborder. Forcément chacun sort du cercle restreint de son village.

Mais les forces traditionnelles sont tellement grandes que les effets de cette force contraire ne se produisent que bien lentement, et avec beaucoup de difficultés.

Chez les pêcheurs, l'expansion de la race se fait vers les Transports ou les Fonctions publiques. Le pêcheur, nous l'avons dit, fait accessoirement un travail de transport ; aussi devient-il facilement un pur transporteur, non seulement marin dans la marine marchande, mais employé de chemin de fer. D'autre part, embrigadé par l'État pour la marine de guerre, il aimera facilement les fonctions publiques, et cela d'autant plus qu'il n'aime ni la culture ni la grande industrie ; il deviendra par exemple, employé des douanes.

L'évolution actuelle est favorable à la natalité chez les pêcheurs. La commercialisation de la pêche et l'extension croissante des débouchés ont permis à une population de plus en plus grande de vivre de la pêche. L'extension des Transports et des Fonctions publiques agissent dans le même sens, permettant au surplus de trouver facilement des moyens d'existence subordonnés, sans grand effort.

LE JARDINIER. — Le type du jardinier est, à certains égards, l'antipode du type du pêcheur. Celui-ci cultive le moins possible ; seule, une élite extrêmement rare arrive à se transformer en cultivateur. Le jardinier, au contraire, est un travailleur acharné de la terre. Aussi n'est-il pas issu du type précédent, mais des bordiers habitant les Dunes et allant travailler dans les grandes fermes des Polders, et dont nous parlerons à propos de cette dernière région.

Le jardinier est un type de la banlieue des villes, surtout des grandes villes. De toutes les formes de culture en Flandre, la culture maraîchère est sans doute la plus commercialisée. Les influences du

Commerce sont tellement prépondérantes sur celles du Lieu, que les différences locales s'atténuent. Le type du jardinier est sensiblement le même dans toute la Flandre, de sorte qu'il convient de l'étudier à la fin, parmi les types de la banlieue des villes.

## II. LA COMMERCIALISATION DE LA CULTURE DANS LE HOUTLAND.

Nous étudierons les effets de la commercialisation de la culture d'une façon détaillée dans le Houtland, parce que, en France, c'est le pays qui caractérise le mieux la Flandre.

Les conditions du Lieu permettent souvent plusieurs spécialisations possibles, de sorte que l'orientation de la culture peut varier avec l'état du marché. Toutefois le nombre des spécialisations agricoles qu'un pays peut faire est forcément limité. Il est évident que le cultivateur flamand ne pourrait songer à cultiver le coton par exemple. En fait, nous avons vu que le Lieu flamand permet principalement les deux spécialisations suivantes :

1° Les produits industriels : anciennement le lin ; aujourd'hui, la chicorée, le tabac ; à certaines époques, le colza, l'œillette ;

2° Les exploitations animales, principalement la vache laitière. Commençons par celles-ci.

L'UTILISATION DU LAIT. — Les herbages servent principalement à la nourriture de la vache laitière, avons-nous dit, mais le lait peut être utilisé de plusieurs façons différentes : il peut servir à l'élevage des jeunes animaux, il peut être transformé en beurre ou en fromage, ou encore livré directement au commerce ; et les effets sociaux seront différents, selon que l'une ou l'autre forme d'utilisation prédominera.

Dans le Houtland, les conditions économiques poussent à utiliser le lait pour l'élevage des jeunes animaux et la fabrication du beurre. Sans doute, le lait est employé un peu sous toutes les formes possibles, mais non pas avec une égale intensité :

1° La façon à la fois la plus simple et la plus rémunératrice de tirer parti de la vache laitière, est de vendre le lait tel qu'il est, mais pour cela, il faut être à proximité d'un grand centre de consommation, dans le voisinage d'une ville, par exemple. Dans le Houtland, où les centres urbains sont rares, on ne trouve à vendre le lait qu'à quelques artisans ou boutiquiers ruraux, qui viennent eux-mêmes (ou envoient leurs enfants) chercher chaque jour à la ferme la plus voisine le lait dont ils ont besoin.

On le conçoit aisément, une infime partie seulement du lait est écoulée de cette façon.

2° Un autre mode d'utilisation simple est de se vouer à la reproduction et à l'élevage des jeunes animaux, et le Houtland s'y prête très bien. Aussi est-ce là que l'on trouve le type pur de la vache

flamande. Le plus souvent chaque fermier renouvelle lui-même son troupeau ; de plus, il vend un certain nombre de jeunes vaches aux laitiers de l'arrondissement de Lille ou des environs de Paris ; les veaux les moins réussis sont nourris au lait pur jusqu'à deux ou trois mois et vendus aux bouchers de Lille, Roubaix, Dunkerque, Calais ou Paris. On le voit, ce mode d'utilisation est déjà plus important, mais il n'est susceptible que d'un développement limité.

3° La façon la plus compliquée d'utiliser le lait est de le transformer en beurre ou en fromage ; la complication provient de ce qu'il faut alors faire un travail de fabrication. Les pays qui, comme le Houtland, ne sont pas trop éloignés des grands centres de population, ont avantage à fabriquer le beurre, et à ne transformer en fromage que la quantité de lait qu'ils ne peuvent écouler sous forme de beurre.

En résumé, on voit que, dans le Houtland, le lait est surtout destiné à l'élevage des jeunes animaux, et à la fabrication du beurre, et accessoirement à la fabrication du fromage.

La fabrication du beurre et l'élevage marchent facilement de pair, car le lait écrémé jouit de qualités nutritives suffisantes pour la nourriture des veaux.

LES EXPLOITATIONS ANIMALES ACCESSOIRES. — Il n'y a pas de petits profits qu'on puisse négliger, et le cultivateur flamand le sait bien. Il faut utiliser les déchets et les produits accessoires, et ceci fait naître d'autres travaux. De plus, certains travaux, nécessaires mais secondaires dans l'ensemble des profits, sont modifiés ou conditionnés par les travaux les plus rémunérateurs. Ces travaux accessoires ont à leur tour des conséquences qu'il est bon de noter si l'on veut pousser le plus loin possible la connaissance du type social que l'on étudie. Ce sont ces répercussions accessoires que nous allons essayer de déterminer maintenant.

La spécialisation vers la production du lait amène le cultivateur du Houtland à employer le cheval de trait.

Les vaches laitières ne doivent pas travailler, si l'on veut avoir de bons résultats.

Les bœufs, non plus, pendant leur période d'engraissement, la seule qu'ils passent en Flandre, car on les fait venir d'ailleurs, comme nous verrons.

De là, la nécessité d'employer d'autres animaux pour les labours et les transports, le cheval ou l'âne par exemple.

En Flandre, on voit quelques cultivateurs pauvres employer le mulet, mais normalement c'est le cheval qui est l'animal de travail ; il est plus vigoureux, et seul il peut faire les labours rapides dans un pays où il faut profiter des beaux jours trop furtifs. Beaucoup de cultivateurs du Houtland achètent de jeunes chevaux élevés dans les régions voisines, dans le Boulonnais, dans le Littoral flamand ou en Belgique. Ce n'est pas à dire que le cheval ne puisse s'élever dans le Houtland — c'est ce que l'on constate dans quelques fermes, — mais on réserve, autant que possible, les

herbages pour les vaches. Depuis quelques années, renchérissement du prix des chevaux tend à répandre l'élevage dans le Houtland. Les chevaux sont généralement achetés par des négociants belges, qui les revendent en Allemagne.

Les industries laitières amènent accessoirement l'élevage du porc. — La fabrication du beurre laisse un résidu assez important, le petit-lait, ou lait écrémé, difficilement vendable dans les villes ; on l'utilise en partie, nous l'avons vu, pour l'engraissement des veaux, mais surtout pour l'élevage des porcs. Aussi, dans toutes les fermes, on entretient des truies, et l'on élève des porcelets que l'on vend, à l'âge de six semaines ou deux mois, aux cultivateurs du Hainaut français ou du pays minier, qui les engraisent.

Dans les fermes où l'on fabrique le fromage, on dispose également de déchets qui conviennent à l'élevage des porcelets.

Généralement chaque cultivateur engraisse deux porcs pour la consommation ménagère, et vend le surplus.

LA CULTURE INTENSIVE. — Grâce aux droits protecteurs, la culture du blé s'est maintenue dans le Houtland français ; cette céréale revient tous les deux ans, après que l'on a intercalé alternativement une année de cultures fourragères et une de cultures industrielles.

La culture intensive signifie une culture dans laquelle l'assolement est tel que le sol ne se repose jamais, parce qu'on lui fournit des éléments réparateurs extérieurs, engrais, etc. La culture intensive est donc caractérisée par l'absence de jachère et l'emploi des engrais.

La culture intensive, en Flandre, remonte au XIVE siècle, et son développement précoce est la conséquence de celui de l'industrie et du commerce.

La culture intensive produit des effets sociaux qu'il nous faut analyser. Et tout d'abord voyons ses effets sur le budget du fermier, sur les recettes d'abord, sur les dépenses ensuite.

La culture intensive donne une forte production à l'hectare, et, par conséquent, fournit des recettes élevées. Voilà une première constatation. Cette forte production à l'hectare est même l'essence de la culture intensive, puisque la culture intensive est celle qui cherche à tirer le maximum de produits. Ne confondons pas, toutefois, maximum de produits, ou de recettes, avec maximum de bénéfice. Pour l'instant, c'est du premier qu'il s'agit.

Dans une ferme de 10 hectares que nous visitons, nous trouvons une recette de 10.984 fr., soit plus de 1.000 fr. à l'hectare.

Dans une autre de 35 hectares, la recette s'élève à 24.560 fr., soit 700 fr. à l'hectare environ.

Enfin, dans une grande ferme de 70 hectares, elle est de 40.000 fr. ou de 600 fr. à l'hectare.

On le voit de suite, la production est d'autant plus élevée que l'exploitation est plus petite. Nous verrons bientôt pourquoi.

Mais grande ou petite, cette production est élevée, et la recette varie de 600 à 1.000 fr. par hectare. Cette recette s'explique par les forts rendements que l'on obtient. Nous allons donner quelques détails à ce sujet.

Voyons d'abord le blé qui forme la culture principale du Houtland. On en récolte couramment 35 à 40 hectolitres à l'hectare, alors que la moyenne en France ne dépasse pas 17 hectolitres. Dans certains cas, on a été jusqu'à 50 hectolitres, mais c'est exceptionnel. Avec un prix de 18 fr. par hectolitre, on arrive à  $18 \times 35 = 630$  ou bien à  $18 \times 40 = 720$ , selon les années. Si, à ces chiffres, on ajoute la valeur de la paille, on voit que la recette par hectare de blé n'est pas moindre de 700 à 800 fr.

D'autres produits cultivés donnent des recettes encore plus élevées :

Le lin, par exemple, qui formait autrefois le produit industriel le plus répandu en Flandre, rapportait jusqu'à 1.200 fr. à l'hectare ; mais, depuis la concurrence des lins russes, les prix ont notablement baissé, et cette culture aléatoire paraît de moins en moins dans l'assolement. Les primes accordées par les communes pour soutenir cette culture paient à peu près les semences. Au prix actuel de 10 fr. les 100 kilogrammes et avec un rendement de 10.000 kilogrammes, on voit que le produit en lin à l'hectare peut être estimé à  $10.000 \times 0 \text{ fr. } 10 = 1.000 \text{ fr.}$

Prenons l'autre produit principal du Houtland, la vache laitière. Avec les 3.000 litres qu'elle fournit en moyenne par an, on peut fabriquer 120 kilos de beurre, ce qui, à raison de 3 fr., donne une recette de 360 fr.

Le petit-lait qui reste, nous le savons, sert à élever des porcelets, environ cinq par vache laitière. Vendus à raison de 15 à 20 fr. par tête, les porcelets donneront une recette de 75 à 100 fr., soit 85 fr. en moyenne.

Le veau de 125 kilos en moyenne sera également vendu au poids, 0 fr. 80 le kilogramme, soit donc 100 fr. environ.

Enfin, il faut compter qu'une vache donne pour une cinquantaine de fr. de fumier par an, soit un total de  $360 + 85 + 100 - 50$  ou environ 600 fr. par vache.

Or, pour nourrir une vache, il faut, dans le Houtland,  $\frac{1}{3}$  hectare d'herbage et  $\frac{1}{2}$  de cultures fourragères diverses, soit  $\frac{4}{5}$  d'hectare ; la recette par hectare est donc de  $600 / (\frac{4}{5}) = 750 \text{ fr.}$

Il faudrait ajouter le profit que le fermier réalise lorsqu'il vend sa vache laitière, à 5 ou 6 ans, pour un prix de 4 ou 500 fr. Nous le négligeons pour contre-balancer les pertes que le fermier peut faire dans l'élevage, maladies, etc.

On le voit, les terrains en culture et ceux mis en pâtures ou en cultures fourragères produisent 700 à 800 fr. par hectare, mais il ne faut pas confondre recette et bénéfice. Ici il s'agit de la recette.

Il nous faut maintenant voir les éléments des dépenses, qui, dans la culture intensive, sont très élevés. La culture intensive nécessite une grande dépense d'engrais. Il faut rendre au sol ce que l'on

en a tiré : plus les rendements sont élevés, et plus il faut épandre d'engrais. Quoique les fermes du Houtland aient un cheptel bien fourni, le fumier de ferme ne suffit pas ; il ne renferme pas toutes les matières nécessaires à la culture ; il faut y ajouter encore des engrais chimiques variés : engrais phosphatés et azotés pour les céréales, la betterave, la chicorée, le colza ; engrais potassiques et azotés pour les herbages, le lin, la pomme de terre, le houblon.

Dans une ferme de 75 hectares, que nous visitons, on met chaque année dans le sol une valeur de 10.000 fr. d'engrais se décomposant comme suit:

Fumier produit à la ferme 4.500 fr.

Fumier acheté 500 fr.

Engrais chimiques achetés 5.000 fr.

Total : 10.000 fr. soit 133 fr. à l'hectare (herbages compris).

Cette proportion subsiste dans les exploitations plus petites.

Dans une ferme de 35 hectares, nous relevons 5.000 fr. d'engrais ou 140 fr. l'hectare.

Dans une ferme de 10 hectares, on achète pour 1.200 fr. d'engrais, et si l'on y ajoute le fumier produit, 500 fr., on arrive à un total de 1.700 fr. ou 170 fr. à l'hectare.

Ce dernier chiffre est exceptionnel, mais l'on peut tabler sans crainte d'exagération sur un chiffre moyen de 140 fr. d'engrais par hectare.

La culture intensive nécessite un capital cultural très élevé. De forts rendements ne sont pas obtenus sans dépenses ; le travail intense et intelligent ne suffit pas ; il faut un capital, et un capital élevé.

Cela suppose d'abord un cheptel bien fourni, un outillage perfectionné, une grande quantité d'engrais, enfin un certain fonds de roulement.

Dans le Houtland, on compte ordinairement qu'il faut un capital de 900 fr. à l'hectare pour reprendre une ferme. Ainsi dans la ferme de 79 hectares, que nous avons visitée, le capital s'évaluait comme suit, d'après l'inventaire :

Cheptel 36.000 fr.

Outillage agricole 10.000 fr.

Capital des fabrications 5.000 fr.

Engrais 10.000 fr.

Total : 61.000 fr.

La culture intensive fait hausser le prix de la terre et tend à développer le fermage. Lorsque l'on peut tirer de fortes recettes de la terre, on est disposé à acheter celle-ci un prix plus élevé, ou bien à en donner un prix de location plus fort. C'est ce que l'on constate dans le Houtland, où l'hectare de culture vaut 5.000 fr., et est loué 125 fr., et où l'hectare de pâture vaut 6.000 fr. et est loué 170 fr.

Comme il y a en moyenne 1/3 d'herbages et 2/3 de cultures, on peut calculer comme suit le prix moyen global :

2/3 d'hectare à 12 fr. = 83 fr.

1/3 d'hectare à 170 fr. = 57 fr.

Total : 140 fr.

Ce prix élevé de la terre tend à développer le fermage, car il devient plus difficile d'avoir le capital suffisant pour être à la fois propriétaire de la terre et possesseur du cheptel et de l'outillage agricole.

Nous tenons maintenant un certain nombre des éléments du budget d'un fermier du Houtland, ceux qui, ramenés à l'hectare, donnent des chiffres à peu près semblables.

Résumons-les avant d'aller plus loin.

D'abord, les recettes. Nous l'avons vu, elles sont communément comprises entre 600 et 1.000 fr. à l'hectare, suivant que la ferme est plus grande ou plus petite.

Pour les dépenses, nous avons pu évaluer le fermage à 140 fr. par hectare en moyenne, et la dépense d'engrais également à 140 fr. par hectare. Dans la petite culture, on dépasse ces chiffres ; dans la grande, au contraire, on reste en dessous.

Nous pouvons de plus évaluer l'intérêt du capital cultural, absorbé, en grande partie, par le renouvellement et l'entretien de l'outillage. Ce capital, avons-nous dit, est d'environ 900 fr. à l'hectare, ce qui, à 5 %, fait un intérêt de 45 fr.

Quant aux impôts, ils s'élèvent en moyenne à 18 fr., et les assurances à 5 fr., soit pour les deux, 23 fr.

A ce point, nous atteignons un total de dépenses de  $140 + 140 + 45 + 23 = 348$  fr. De là, aux 600 ou 1.000 fr. de recettes possibles, il y a de la marge encore, mais tout n'est pas bénéfique. Il faut, en effet, ajouter aux éléments de dépense que nous venons d'indiquer, quelques autres qui varient notablement selon le type de la ferme, par exemple la somme payée en salaire, qui est faible dans les fermes où le personnel familial arrive à faire tous les travaux courants, et assez élevé au contraire dans les grandes fermes.

Mais, pour déterminer les salaires et les comprendre, il nous faut analyser le personnel.

LE PERSONNEL. — Nous venons de voir la diversité des travaux qui se passent dans une ferme flamande. Dans les plus petites exploitations, le même homme doit être apte à les faire tous ; mais, on le conçoit, aussitôt que la chose est possible, la division du travail apparaît, et chacun des membres de l'atelier agricole, prend une tâche en rapport avec ses forces et ses aptitudes. Nous sommes donc amenés à déterminer les diverses variétés de fonctions et les capacités qu'elles requièrent de la part de ceux qui les occupent.

D'après ce que nous avons dit, on comprendra facilement que l'on trouve les catégories d'ouvriers suivantes :

1° Le vacher qui s'occupe des vaches, doit les conduire dans les herbages, les traire, etc. ;

2° Le charretier qui soigne les chevaux et s'occupe des labours et des transports ;

3° Le valet qui s'emploie un peu à toutes les besognes courantes ;

4° L'ouvrier temporaire que l'on emploie aux époques de grands travaux. Il faut y ajouter la servante, qui aide la fermière aux travaux du ménage, à la fabrication du beurre, à la traite des vaches, etc.

C'est au vacher que l'on demande le minimum de capacités, car, en Flandre, il n'a pas à soigner les animaux. Tout le monde est capable de garder des vaches, même un enfant, et l'on apprend très rapidement à traire, mais, dans ce dernier cas, comme il y a un certain effort physique à faire, on prendra comme vacher un jeune homme d'une quinzaine d'années.

Le charretier doit faire un apprentissage plus prolongé. Il lui faut apprendre à conduire et à soigner des chevaux ; pour les labours surtout, un certain degré d'attention est nécessaire pour ne pas tracer les sillons en sinusoïde, éviter les pierres, etc. De plus, à ce moment-là, il faut faire preuve d'une certaine résistance physique, car il faut marcher toute la journée dans des terres parfois collantes et grasses. La nuit le charretier, s'il n'y en a qu'un, couche dans l'écurie, et il doit être prêt à la moindre alerte, car pour lui les chevaux sont ses enfants. Le charretier, dans la petite ferme, par suite de l'obligation de coucher dans l'écurie, est donc un célibataire, mais ce ne peut plus être un enfant.

Quand au valet, ce qu'on lui demande, c'est surtout de la force physique, et un caractère fruste qui ne lui ait pas donné le dégoût de la besogne quelconque. C'est, en somme, un manœuvre.

Il en est de même des ouvriers temporaires ; ici, pour la plupart des travaux, l'on pourra embaucher des enfants, des femmes ou des hommes, suivant l'effort que nécessitera chaque espèce de travail.

L'ÉCHELLE DES SALAIRES. — Les salaires sont proportionnels aux capacités exigées, et ici, comme les capacités requises sont surtout physiques, on peut dire que les salaires sont proportionnels à l'effort physique. Ceci explique l'échelle suivante des salaires :

Le vacher, outre la nourriture et le logement à l'étable, aura 20 à 25 fr. par mois ;

Le charretier, outre la nourriture et le logement à l'écurie, aura 35 fr.

Le valet, outre la nourriture (il n'est généralement pas logé à la ferme), aura 1 fr. 25 par jour, ou 30 fr. par mois.

Ajoutons, pour être complet, que la servante gagnera environ 25 fr. par mois, plus la nourriture et le logement.

Le vacher est un gamin ; la servante est une femme. Ces deux catégories de travailleurs ont le salaire le plus réduit.

Les hommes faits ont un salaire supérieur, et se divisent en deux catégories : les manœuvres qui sont les valets, et les ouvriers ayant une spécialité qui sont les charretiers ; ce sont ces derniers qui sont le plus payés, parce qu'ils ont un certain apprentissage à faire.

Voilà pour les travaux courants.

Toutes les fois que le genre de travail se prête à une évaluation facile, le salaire à la tâche est adopté. Il en est ainsi pour la moisson, les sarclages, la cueillette du houblon, etc. Les ouvriers permanents arrivent alors à doubler leurs journées, c'est-à-dire que les valets se font 2 fr. 50 et les charretiers 2 fr. 75. Pour certains travaux, on emploie de la main-d'œuvre temporaire, ordinairement des femmes, qui alors gagnent 1 fr. 25 par jour, plus la nourriture.

LES SUBVENTIONS. — Il ne s'agit pas ici des subventions spontanées, qui sont rares dans les pays de culture intensive, mais des subventions accordées par les fermiers à leurs ouvriers, et qui viennent augmenter les salaires annuels. Chaque fois qu'un cheval est vendu, le charretier reçoit 5 ou 10 fr. en récompense des bons soins donnés ; de même, le vacher a 1 franc par vache grasse, la servante 50 centimes par porc et 10 centimes par poulet. Tout ceci constitue à proprement parler des primes.

A la Saint-Éloi, fête des cultivateurs, les charretiers reçoivent 5 ou 10 fr. de gratification, et un repas plantureux est donné ce jour-là à tout le personnel. Les ouvriers qui logent hors de la ferme, reçoivent toutes les semaines des dons en nature : lait, légumes, pain, etc.

LES CONSÉQUENCES DE L'ORGANISATION DU PERSONNEL. — Nous venons de mettre en lumière le parallélisme qui existe entre les salaires et les capacités de l'ouvrier, et cela est logique, mais la situation du personnel, telle qu'elle existe dans le Houtland, demande quelques explications. Dans le personnel fixe, il y a deux catégories à considérer : ceux qui sont mariés (ce sont les valets), et les célibataires (ce sont les vachers, les charretiers et les servantes). Les vachers sont célibataires à cause de leur jeune âge, mais il n'en est pas de même des charretiers. Ils sont célibataires parce qu'ils doivent coucher à l'écurie, près des chevaux, et ne peuvent ainsi se créer un foyer décent. Dans les grandes fermes, où il y a place pour plusieurs charretiers, un seul est célibataire, parce qu'il suffit d'un seul homme la nuit à l'écurie. Dans les petites fermes, c'est un des fils célibataires qui est charretier. Dans les autres, il faut prendre comme charretier un ouvrier célibataire. On doit, dans ce cas, se contenter de jeunes charretiers insuffisamment formés, ayant une vingtaine d'années, et qui s'en iront en ville à la première occasion favorable.

Il y a donc une grande proportion de célibataires parmi les ouvriers de ferme, et on les perd quand ils se marient, d'où instabilité de cette partie du personnel.

Cette instabilité, là où elle existe, est d'autant plus grave qu'elle porte sur la partie la plus importante du personnel, sur les charretiers et les servantes, sur ceux qui doivent soigner les animaux, traire les vaches. Aussi, chaque fois que cela sera possible, ce sont les fils du fermier qui seront vachers et charretiers, et ses filles qui seront servantes. Les difficultés du personnel sont alors supprimées,

puisque l'on n'a plus d'autres salariés que les valets.

C'est l'idéal, mais cela suppose la petite culture. Dans les grandes fermes, en effet, vu la situation de fortune, le bien-être est trop grand, l'éducation trop soignée, pour que le fermier laisse ses enfants remplir de pareilles tâches, mais alors on est à la merci d'un personnel inférieur et instable.

Cela suppose aussi que l'on a des enfants ayant l'âge voulu pour être vachers, charretiers ; si la famille est grande, il y en aura toujours. Au surplus, plus la famille sera nombreuse et plus on pourra se passer de salariés, plus on se rapprochera des conditions idéales. De même, il sera vu d'un assez bon œil que l'un des enfants reste célibataire au foyer.

Et tout ceci tend à la fois à développer la natalité, mais tend aussi à faire rester les enfants le plus longtemps possible au foyer.

LA PRÉDOMINANCE DE LA PETITE FERME. — Voilà une première cause qui tend à développer la petite ferme : « On est mieux servi par les siens que par les étrangers », telle semble être la devise du fermier flamand. Il en est surtout ainsi dans les besognes qui demandent pour ainsi dire un certain dévouement, comme les soins à donner aux jeunes animaux, aux vaches qui doivent vèler, aux bêtes malades, etc.

Mais cette cause ne serait pas à elle seule suffisante pour faire prédominer la petite ferme si d'autres causes n'avaient agi dans le même sens.

L'industrie laitière est très bien adaptée à la petite ferme, car la vente régulière du beurre ou du lait fait rentrer continuellement de l'argent, ce qui permet une immobilisation moins grande des capitaux.

Cela explique pourquoi on cherche autant que possible à se suffire en famille, mais comme cela est très difficile, étant donné la variété des travaux à faire, on est le plus souvent forcé d'en rester à la petite culture, faute d'atteindre la culture ménagère.

Si le personnel vient à faire soudainement défaut, il faut que la famille puisse y suppléer elle-même. C'est pour cela que le troupeau des vaches laitières ne dépasse guère 10 ou 15 têtes, et cela correspond à la petite culture.

Quant à la grande culture, elle est exceptionnelle, et pour se maintenir doit subir une déformation qui la rend bien différente du type normal, ainsi que nous le verrons plus loin.

Le type le plus fréquent est donc celui de la petite culture, et pour le prouver, il suffit de consulter les statistiques. Nous avons fait le relevé des fermes situées sur le territoire de deux communes voisines, celles d'Eecke et de Caëstre, et voici le résultat auquel nous sommes arrivés.

Ces deux communes comptaient ensemble 92 fermes se dénombrant ainsi :

10 fermes à 1 mulet avaient 5 hectares environ.

23 fermes à 1 cheval, avaient de 8 à 15 hectares.

18 fermes à 1 ou 2 chevaux, 20 hectares.

22 fermes à 2 chevaux, de 23 à 30 hectares.

7 fermes à 2 ou 3 chevaux, 35 hectares.

1 ferme à 4 chevaux, 75 hectares.

Cette dernière seule est une grande ferme, c'est-à-dire, suivant la définition donnée dans la Nomenclature, que son exploitation est assez importante pour que le fermier puisse se confiner dans le seul travail de direction. Ce qui domine, c'est la ferme d'un cheval, deux chevaux, trois au plus, dont la contenance varie de 8 à 35 hectares ; c'est bien la petite ferme de la Nomenclature, c'est-à-dire celle dans laquelle le fermier est à la fois patron et ouvrier, dirigeant le personnel tout en travaillant manuellement avec lui. Quelques-unes de ces fermes, ainsi que les fermes à mulet de 5 hectares, sont des fermes ménagères. En dessous, on trouve encore un certain nombre de domaines que nous n'avons pas relevés : ce sont les domaines fragmentaires cultivés par les bordiers.

### III. LA COMMERCIALISATION DE LA CULTURE DANS LES POLDERS.

LA GRANDE CULTURE DANS LES POLDERS. — Nous avons vu comment les conditions anciennes du Lieu ont imposé la grande culture dans les Polders. C'est encore elle qui domine à l'heure actuelle, et ceci n'est pas sans avoir des conséquences sur l'organisation du travail.

La grande culture ne favorise pas l'élevage du gros bétail. En effet, rien ne peut remplacer l'œil du maître pour les soins à donner aux jeunes animaux, ce qui empêche l'élevage de se développer dans la même proportion que les domaines. C'est une raison de plus pour que la proportion des pâtures soit moins forte que dans le Houtland.

Les conditions économiques ne poussent pas davantage à augmenter le troupeau des vaches laitières en vue de la fabrication du beurre.

L'instabilité du personnel des vachers est doublée ici de celle des servantes, qui, par suite du voisinage des grandes villes de commerce (Dunkerque, Calais) et des stations balnéaires, trouvent facilement des situations à la fois plus agréables et plus rémunératrices.

Par suite de la richesse plus grande, la fermière elle-même devient plus affinée, et tend à délaïsser les travaux de la laiterie. De plus, comme elle va vendre elle-même le beurre en ville, elle ne tient pas à dépasser la limite normale adaptée au petit commerce.

La grande ferme tend à substituer, soit l'engraissement du gros bétail à l'élevage, soit le mouton à la vache. La grande culture tendrait donc à diminuer les pâtures, s'il n'y avait pas d'autres modes d'exploitation de ceux-ci que le lait. C'est ce qui se produit en fait dans les Polders, mais si cette diminution n'est pas plus forte encore, cela tient à la possibilité de les exploiter autrement.

Les fermes qui ne sont pas éloignées des schorres, comme il s'en trouve entre Calais et Dunkerque, les utilisent comme pâturages à moutons. D'autres utilisent dans le même but l'herbe spontanée qui pousse le long des routes en payant une redevance à la commune.

D'autre part, les fermes, situées à proximité des Moères, y trouvent de gras pâturages propres à l'engraissement du bœuf : au printemps, on fait venir des bœufs de la Mayenne, et en automne, on les revend gras.

Dans les parties du Calaisis où l'on est trop loin de la côte et des Moères, le rôle des animaux diminue encore. Enfin, on utilise la pulpe de betterave qui, comme nous allons le voir, est ici cultivée en grand.

Naturellement, l'importance de la culture croît en proportion de la diminution des herbages ; or, parallèlement à la restriction des pâturages et des prairies, les cultures fourragères prennent une place moins grande dans l'assolement. Celui-ci doit donc être modifié :

Il est vrai que l'on a une proportion moindre de fumier, mais ici les terres en demandent moins, par leur fertilité plus grande.

Sur les Polders, le rôle des cultures industrielles augmente en raison inverse de celui du bétail. La betterave (pour sucrerie ou distillerie) prend le 1/3 des emblavures ; il reste 1/3 pour le blé et 1/3 pour des cultures diverses (fourragères et industrielles) : environ la moitié du domaine est donc consacré aux cultures industrielles, betterave, chicorée. Cette orientation est d'autant plus possible, qu'ici les communications sont faciles, grâce aux nombreux canaux dont le pays est parsemé.

Le voisinage des Dunes rend les engagements du travail moins stables que dans le Houtland. Dans le Houtland, l'instabilité ne se fait guère sentir, que pour le vacher et le charretier, et grâce à la petite culture, on parvient le plus souvent à les remplacer par le travail familial. Il n'en est plus ainsi sur les Polders, et, circonstance aggravante, l'instabilité s'étend à la servante et au valet lui-même. La première trouve à s'embaucher facilement dans les villes du littoral. Quant au second, il préfère habiter, non plus sur une borderie dépendant de la ferme qui l'emploie, mais sur les Dunes, où, vu le bon marché de la terre vacante, il arrive à se constituer facilement une petite propriété fragmentaire. Il devient ainsi moins attaché à la ferme, et se fait moins scrupule de changer plus fréquemment. Ce sont les plus entreprenants de ces bordiers qui se sont transformés en jardiniers, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à propos de la région des Dunes.

L'instabilité du personnel sur les Polders français tend à développer l'emploi des ouvriers temporaires et du machinisme. Dans le Houtland, beaucoup de fermiers conservent les travaux d'hiver pour donner de l'emploi à leurs valets : battage en grange.

Le fermier des Polders n'a pas ces scrupules. Il se résigne à l'instabilité du personnel et supprime les travaux d'hiver par le battage à la machine à vapeur.

#### IV. LES EXPLOITATIONS ULTRA-COMMERCIALISEES DE LA BANLIEUE DES VILLES.

LE TYPE DU JARDINIER. — Dans le voisinage des villes, les petits cultivateurs ont choisi les terrains les mieux appropriés pour se livrer à la culture maraîchère, mais il faut distinguer les fruitiers des maraîchers.

Dans la banlieue de Lille, les fumées des usines ont fait reculer les fruitiers vers Verlinghem et Lompret, à mi-chemin d'Armentières. On y cultive surtout des poires, des cerises, des prunes, des fraises. C'est à l'aide d'un travail acharné que ces fruitiers prospèrent, car ils vont vendre eux-mêmes leurs produits au marché de Lille, et dès 2 heures du matin, ils doivent se mettre en route. Ils ajoutent du reste le commerce des fruits à leur travail agricole : par exemple, ils achètent des pommes dans les environs d'Avesnes, dans la Thiérache, pour les revendre à Lille, profitant ainsi de la situation trop éloignée des producteurs de ces régions. Pourtant, il semble que ces jardiniers aient plus de capacités culturelles que commerciales, car, depuis quelques années, ils sont dominés par de petits marchands espagnols qui sont venus s'installer à Lille, d'abord comme revendeurs au détail dans les rues, puis en boutiques, et qui monopolisent le rôle d'intermédiaire entre les jardiniers et les consommateurs. L'avantage des marchands espagnols sur ceux du pays est dû principalement à ce qu'ils sont en rapports constants avec les fruitiers d'Espagne et ont donc des fruits à vendre en toutes saisons.

Une grande partie des alluvions fertiles de la Plaine de la Lys est vouée à la culture maraîchère en vue de l'exportation : pommes de terre de Strazeele et de Merville vendues à Lille, à Paris et à Londres ; pois et haricots exportés d'Estaires et de Merville vers Marseille et l'Allemagne, etc.

Les marais de Saint-Omer, asséchés seulement depuis le XVIIIe siècle, sont principalement voués à la culture des choux-fleurs, sans compter les pois, la chicorée, la fraise, l'artichaut. Les maraîchers de Saint-Omer se sont installés sur les digues du marais, et se rendent en barques sur leurs domaines ; ils forment une population à part, ayant un costume spécial et des coutumes particulières, grâce à la compacité de leur agglomération et à leurs habitudes endogamiques.

Dans les Dunes, on trouve de nombreux jardiniers travaillant surtout pour l'exportation. Aux environs de Dunkerque, à Rosendael, à Mardyck et à Saint-Pol-sur-Mer, on a pu constituer un bon sol en mélangeant l'argile du sous-sol aux sables superficiels. C'est un jardinier des Dunes que nous avons monographié.

Nous décrirons donc ce type d'une façon plus particulière.

Le travail du jardinage est une petite culture ultra-intensive. Non seulement, il n'y a plus de jachère, mais on fait plusieurs récoltes la même année sur le même sol : on plante des pommes de terre

hâtives fin mars, et, après les avoir récoltées, on peut encore planter deux autres légumes : poireaux et choux-fleurs, ou bien encore petits pois, haricots, salades, carottes, radis, etc. Mais cette culture ultra-intensive se fait en petit atelier, parce qu'elle exige des soins minutieux, beaucoup de main-d'œuvre et de capitaux sur un petit espace. De plus, grâce à un assolement approprié, on a quelque chose à vendre presque tout le temps, de sorte qu'il y a des rentrées de fonds continuelles.

Étudions maintenant les effets de cette petite culture ultra-intensive.

La culture ultra-intensive donne des recettes excessivement élevées à l'hectare. Nous savons qu'avec la culture intensive, les recettes étaient déjà élevées, 900 à 1.000 fr. à l'hectare. Avec plusieurs récoltes par an, ce chiffre monte nécessairement.

Pour les pommes de terre, par exemple, on arrive à récolter jusqu'à 20.000 kilos à l'hectare, mais comme il faut tenir compte des mauvaises années, on peut tabler sur une moyenne de 15.000 kilos : à 10 fr. les 100 kilos, cela fait 1.500 fr. à l'hectare. Si l'on ajoute les autres récoltes que l'on fait après les pommes de terre, on voit que l'on arrive à un rendement brut de plusieurs milliers de fr. à l'hectare.

La culture intensive nécessite une dépense extraordinaire d'engrais. Nous avons noté 140 fr. à l'hectare pour la culture intensive. Voyons ce qui en est dans la culture maraîchère.

Ici, comme il n'y a pas d'élevage, il faut acheter au dehors tous les engrais : fumier, vidanges ; engrais de poisson, etc. Rien que pour les pommes de terre, les maraîchers emploient par hectare environ 50.000 kilos de fumier et 500 hectolitres de purin, soit une dépense de 3 ou 400 fr.

En tout, par an, on arrive à mettre jusqu'à 1.000 fr. d'engrais par hectare.

La petite culture ultra-intensive nécessite un capital moindre que la petite culture intensive. Cela provient de ce que la culture maraîchère se fait sans l'aide des animaux domestiques, si ce n'est pour les transports. Le cheptel se réduit donc à 1 cheval ou 1 mulet, quelques porcs, lapins et poules. L'outillage, qui ne comprend que des instruments à bras, est également moins coûteux. Il est difficile toutefois d'estimer ici la valeur du capital rapporté à l'hectare ; il y a des variations très grandes, de 300 à 900 fr., suivant l'étendue du domaine, et la façon dont le jardinier s'aménage pour les transports.

La culture ultra-intensive fait hausser le prix de la terre, mais est moins favorable au fermage. Tous ces petits cultivateurs se disputent âprement la terre, qui atteint des prix de vente fantastiques. A Rosendael, elle va jusqu'à 15.000 fr. l'hectare, lequel se loue environ 300 fr.

Pour les mêmes raisons que précédemment, le fermage se développe donc, mais comme les exploitations sont très petites, on peut être quand même plus facilement propriétaire ; c'est pourquoi on remarque une tendance beaucoup plus grande au faire-valoir direct. Ce n'est pas que le fermage donne des inconvénients bien marqués, car le fermier ne peut pas négliger son jardin, même à la fin du bail. Ce serait le déficit immédiat. La seule raison est que le bénéfice du jardinier est

proportionnellement plus grand, ce qui lui rend l'achat plus facile à réaliser, et il y est poussé par le besoin de stabilité : les terrains bien situés sont rares, et il est utile de se les réserver.

Essayons maintenant d'ébaucher le budget d'une exploitation d'un hectare.

Les chiffres ne peuvent être que très approximatifs, tant à cause de l'irrégularité extrême des rendements et des prix de vente, que des conditions diverses d'outillage et d'organisation. Les recettes varieront, par exemple, de 3 à 5.000 fr.

Parmi les dépenses, nous savons que le fermage sera de 300 fr. et les engrais de 1.000 fr. En ajoutant les impôts, l'intérêt du capital cultural et les dépenses diverses, on n'arrive pas à dépasser un total de 1.500 fr. Dans le cas d'une culture exclusivement ménagère et exempte de charge, cela fait donc un bénéfice de  $4.000 - 1.500 = 2.500$  fr.

Les jardiniers les plus importants, ceux qui ont 2 ou 3 hectares, sont obligés, s'ils n'ont pas de fils en âge de travailler, de prendre un ou deux ouvriers salariés qui sont généralement de nationalité belge ; ils sont logés et nourris et reçoivent 40 fr. par mois.

Nous rendons visite à un jardinier qui cultive près de 3 hectares en plusieurs parcelles. Sa femme va vendre les légumes à Dunkerque et s'occupe en outre du ménage ; il n'a pas d'enfants et emploie deux ouvriers. Il avoue une vente de plus de 10.000 fr. par an. Il estime à 2.500 fr. ce que lui coûtent les ouvriers (y compris la nourriture), et à 4.500 fr. les autres dépenses de culture. Restent 3.000 fr. qui sont absorbés par les frais de ménage.

Avec une recette de 10.000 fr. on met les deux bouts ensemble ; avec une recette supérieure, on peut épargner. Il avoue que, bon an mal an, il peut mettre 4.000 fr. de côté.

La culture maraîchère donne une grande importance à la femme, mais ne développe pas le matriarcat. Dans la culture maraîchère il y a deux ateliers de travail ;

1° L'atelier de culture dirigé par le mari, parce que c'est le travail le plus dur. Il est situé à proximité de l'habitation, de sorte que le mari est toujours chez lui.

2° L'atelier de vente, dirigé par la femme (sans aucune aide du reste), est situé en ville, sur le marché. Cela donne une grande importance à la femme, parce que c'est elle qui touche les recettes. Comme d'autre part, elle dirige également le ménage, c'est-à-dire les dépenses, on voit qu'elle tient en main toute la direction du budget. Pourtant cette importance de la femme n'aboutit pas à l'instauration de coutumes matriarcales comme chez les pêcheurs, leurs voisins : les enfants ne portent pas le nom de leur mère, mais seulement celui de leur père ; les maisons et les domaines se transmettent de père en fils, ou bien sont vendus.

C'est qu'en effet, remarquons-le, la situation est inverse de celle des pêcheurs. Il y a bien dans les deux cas deux ateliers, mais tandis que, chez les derniers, l'homme a l'atelier lointain, chez les jardiniers, c'est la femme qui s'absente. Le jeune homme fait son apprentissage dans le jardin de son père, et tend à en continuer l'exploitation.

La culture maraîchère tend à développer l'individualisme. Cette agglomération de petits ateliers voisins et concurrents ne favorise guère la bonne entente. La vanité est le caractère dominant de ces petits patrons, qui, tout en travaillant de leurs mains, gagnent souvent beaucoup d'argent tout en ne pouvant guère augmenter l'importance de leur atelier.

Aussi la jalousie et la méfiance réciproques sont-elles très grandes. Ainsi, lorsqu'un jardinier porte ses économies à la caisse d'épargne, il se cache, et avant d'entrer, il regarde si la rue est déserte. Cette même mentalité lui fait donner ses économies à des agents d'affaires sans en parler à personne ; livré ainsi à ses propres forces, il ne peut ni contrôler les choses que l'on fait miroiter devant ses yeux, ni profiter de l'expérience des autres. Aussi une partie de son argent durement gagné est-il chaque année dissipé dans des spéculations hasardeuses et des placements douteux.

Mais ces tendances individualistes ont des conséquences peut-être encore plus graves sur l'organisation du commerce.

La culture maraîchère en vue de l'exportation met les jardiniers sous la domination des négociants-exportateurs. L'indépendance du jardinier n'est complète que lorsqu'il peut atteindre lui-même la clientèle des consommateurs. A Rosendaël, il en est ainsi pour les légumes destinés à l'alimentation de Dunkerque. Mais, nous l'avons dit, la plus grande partie est expédiée au dehors, surtout en Belgique, etc. De là, la nécessité d'un organisme intermédiaire pour assurer la vente sur les marchés lointains.

Cet organisme peut être un comptoir collectif de vente, ou au contraire être monopolisé par de gros négociants.

En fait, c'est cette dernière solution qui existe ; les tendances individualistes sont trop grandes pour qu'une œuvre collective puisse prospérer. A plusieurs reprises, on a tenté de créer des organismes de vente en commun, que l'on a décoré du nom de syndicat, mais dont l'existence est précaire. Il en résulte que le commerce reste le monopole d'une dizaine de gros négociants, qui prélèvent une commission d'environ 6% sur le prix de vente.

Toutefois, il est juste de reconnaître que, s'il y a dépendance du jardinier vis-à-vis du négociant, il n'y a pas sujétion, parce qu'il n'est pas endetté envers lui ; il possède une épargne, quelquefois assez forte ; il a, de plus, comme garantie un certain capital culturel, quelquefois une propriété ; il obtient donc facilement du crédit chez le notaire ou chez un petit banquier, et ne tombe jamais dans cet état de sujétion qui nous a été décrit d'une façon si saisissante par M. Arqué à propos des petits cultivateurs de houblon de Franconie.

Néanmoins, on ne peut s'empêcher de constater qu'il y a un défaut d'organisation commerciale chez nos jardiniers, et c'est à lui sans doute qu'il faut attribuer l'échec de l'exportation en Angleterre.

C'est rendre un grand service que de publier la cause de cet échec, parce qu'elle pèse sur beaucoup d'exportations agricoles françaises en Angleterre : beurre, œufs, légumes, etc. Cette cause n'est pas

due à une infériorité dans le travail, ni à de mauvaises conditions économiques. Cette cause est due à une mauvaise organisation commerciale qui a pour effet de ne pas livrer des produits rigoureusement conformes aux échantillons. Un jardinier l'avoue et me dit :

« C'est un trop grand esprit de lucre qui nous a perdus ; on a envoyé à Londres des sacs contenant des pommes de terre médiocres, les rangées supérieures seules étaient de bonne qualité. On espérait que les Anglais ne vérifieraient que le dessus du panier ; malheureusement ces gens-là vont au fond des choses ! »

Notre interlocuteur n'attribuait pas la faute à ses confrères, mais à l'insuffisance de surveillance des gros négociants sur leur personnel expéditionnaire et emballeur. De là, d'après lui, l'utilité d'avoir un comptoir autonome de vente<sup>1</sup>. Sans doute, mais à condition alors que la surveillance soit bien faite. De plus, il faudrait rattraper le mauvais renom, qui à Londres est tenace : Il nous reste maintenant à voir comment le travail du jardinier explique son mode d'expansion.

Les jardiniers sont aptes à tous les travaux demandant à la fois un dur labeur et une certaine mise de fonds, parce que la culture maraîchère remplit précisément cette double condition. Il est inutile d'insister, après l'analyse qui précède.

Ceci explique un mode bien curieux d'expansion des jardiniers qui eut assez de vogue, il y a quelque temps. Beaucoup de fils de jardiniers se firent dockers à Dunkerque, pendant toute une période. A première vue, cela semble une déchéance, et en effet à l'heure actuelle cela serait considéré de cette façon. L'expansion des jardiniers dans les docks s'est faite à un moment où il n'en était pas ainsi, pour des raisons qui ont été indiquées par M. de Rousiers dans sa remarquable étude des ouvriers du port de Dunkerque. Ceux-ci formaient alors une corporation très étroite et très fermée, qui portait le nom de *Tient-Bon*. On ne pouvait y entrer que lorsque l'un des membres se retirait ; dans ce cas il mettait sa place en vente, et elle valait 1.900, 2.000 et même 7.000 fr. Seuls des gens ayant un pécule et l'endurance aux durs travaux pouvaient avoir l'idée de devenir *Tient-Bon*, et les fils de nos jardiniers remplissaient bien ces deux conditions.

Aujourd'hui, ce mode d'expansion n'existe plus, et les jardiniers se sont tournés vers la petite industrie ; quelques-uns même entrent dans la grande industrie par voie d'association et y prospèrent. C'est ainsi que l'on trouve un certain nombre de fils de jardiniers parmi les brasseurs et les fabricants de chicorée du littoral.

LES LAITIERS. — Un autre type de cultivateur très spécialisé est le laitier. On le rencontre également dans la banlieue des villes, mais, contrairement au maraîcher, le laitier ne travaille pas du tout pour l'exportation ; il travaille exclusivement pour une clientèle toute locale, et il ne se développe qu'en proportion de l'accroissement des villes. On le trouve donc surtout là où la population est très dense, dans les vallées et autour des grandes cités manufacturières de

l'arrondissement de Lille.

Il y a aussi une différence d'origine entre les jardiniers et les laitiers. Les premiers proviennent d'une sélection des bordiers, tandis que les seconds sont des fils de petits fermiers.

Nous avons choisi comme centre de nos observations la banlieue de Lille, parce que c'est évidemment là que le type du laitier est le plus spécialisé et le plus répandu. Autour de ces grandes cités, l'instabilité du personnel atteint son maximum ; on ne trouve plus de servantes de ferme, de sorte que tout le travail de la laiterie retombe sur la fermière. C'est elle qui traite, et ceci maintient la petite exploitation, d'une dizaine de vaches environ.

Le personnel masculin ne se compose que de gamins ou d'ouvriers momentanément sans emploi. Aussi on a recours le plus possible au travail à la tâche par des équipes d'ouvriers temporaires, et aux machines agricoles.

Enfin, le voisinage de faubourgs populeux, qui croissent toujours, tend constamment à faire augmenter le prix de la terre, et à multiplier les difficultés de la surveillance contre les maraudeurs : certaines cultures sont ainsi devenues impossibles à cause des vols, celle des navets par exemple.

Par contre, le voisinage de la grande ville a des répercussions avantageuses qui compensent en partie ces inconvénients. Tout d'abord elle donne au laitier des prix rémunérateurs : 30 centimes le litre dans la banlieue, 40 centimes pour ceux qui veulent se donner la peine d'aller à Lille même atteindre directement le consommateur.

En second lieu, la grande ville fournit une grande quantité de matières alimentaires pour les bestiaux : drèche (résidu de la fabrication de la bière), tourteaux de lin, etc. Ceci permet de suppléer à l'insuffisance des prairies. Aussi, les vaches sont nourries presque entièrement à l'étable. Une ferme laitière que nous visitons ne possède que 1 1/2 hectare de pâture pour 8 vaches ! Il est vrai qu'il y a 4 hectares de prairie artificielle (trèfle), mais cela serait insuffisant sans la nourriture achetée au dehors dont nous avons parlé.

Le fermier qui occupe cette ferme, C..., cultive 12 hectares en trois soles : betterave industrielle, blé, trèfle. Son personnel permanent se réduit à 1 charretier et 1 vacher ; sa femme s'occupe de la laiterie et du ménage. Quant à lui, il part tous les jours à 5 heures du matin avec une petite voiture à un cheval pour vendre le lait aux clients. Il rentre à 10 heures, et se met alors au travail de culture. Il a une fille mariée à un petit cultivateur des environs, et une autre fille vient de recevoir un brevet d'institutrice.

Le cheptel comprend 8 vaches laitières, 1 cheval de labour, 1 cheval pour la voiture à lait, 2 porcs et un certain nombre de poules.

C... ne fait naturellement pas d'élevage. Les vaches proviennent du Houtland, et sont achetées dans les marchés aux bestiaux à l'âge de six ou sept ans.

Les recettes s'évaluent comme suit :

8 vaches X 3.000 litres X 0 fr. 30	7.200 fr.
4 hectares X 40.000 kilos betteraves à sucre X 0 fr. 30.	4.800 fr.
4 hectares X 38 hectol. blé X 18 fr	2.520 fr.
Total :	14.520 fr.

Soit, on le voit, une production de plus de 1.200 fr. à l'hectare.

Dans la vallée, autour d'Armentières, Comines et Halluin, on trouve un type de laitier moins spécialisé, parce que les villes étant plus petites, les laitiers n'écoulent qu'une partie de leur lait à l'état naturel. Ils sont obligés de transformer en beurre le lait non vendu. De plus, ils ont à leur disposition une plus grande quantité de prairies et de pâtures, et ont recours dans une moindre proportion aux résidus des fabrications. Ils sont donc plus cultivateurs et moins laitiers. En outre, ils peuvent se livrer à l'engraissement du bœuf sur les grasses prairies de la Lys, prairies auxquelles on ajoute du reste encore une certaine quantité d'engrais.

Aussi la grandeur des exploitations varie-t-elle beaucoup.

Voici l'exemple d'une culture familiale : D... loue une ferme comprenant 7 hectares agglomérés autour de l'habitation ; il loue en plus 1 hectare à un autre propriétaire, et est propriétaire de 4 hectares. En tout, son exploitation comprend donc 12 hectares.

L'assolement employé est le suivant :

La première année, vient la plante la plus épuisante, la betterave industrielle ; la seconde année, le blé ; enfin, la troisième année., on met les récoltes les moins exigeantes, seigle ou avoine, suivie immédiatement d'une récolte dérobée de navets. Quelquefois on ajoute une quatrième année de trèfle ; le lin ne paraît que tous les sept ou huit ans, parce que c'est une plante particulièrement exigeante.

Le cheptel comprend 1 cheval de labour, 10 vaches laitières et quelques poules. D... avait anciennement 2 valets, mais il les a supprimés depuis que ses fils sont en âge de travailler. Il a, en effet, 4 fils de dix à dix-huit ans. Une de ses filles va tous les jours vendre le lait, le beurre et les œufs à domicile ; sa femme, aidée de deux autres filles, s'occupe des travaux de l'intérieur.

Les fermes de ce type sont un peu anormales, parce qu'elles exigent un excès de travail, un tour de force pourrait-on dire. Elles sont généralement occupées par des familles en voie d'élévation ou de décadence : suivant les cas, elles représentent un tremplin ou une fin.

Le domaine normal dans la vallée est celui de 4 chevaux ; il comprend une trentaine d'hectares dont 3 ou 4 de pâtures autour de la ferme, et environ autant de prairies le long de la Lys. Outre les chevaux, le cheptel comprend 10 à 15 vaches laitières, et en été un nombre à peu près égal de bêtes à l'engrais.

Une telle exploitation est bien équilibrée parce qu'elle est adaptée à l'emploi de 3 ouvriers (1 charretier, 1 vacher et 1 valet) et d'une servante.

La plupart de ces exploitants sont propriétaires au moins d'une partie de leur domaine. Aussi voit-on la natalité baisser dans cette classe, pour éluder les effets du partage égal.

Une famille que je visite est composée d'un célibataire vivant avec ses deux sœurs, également célibataires.

Une autre comprend la mère et deux fils célibataires.

Une troisième enfin est un ménage sans enfants.

En voici une toutefois où, par contre, il y a 6 enfants, 1 fille et 5 garçons, qui seront tous cultivateurs, mais ce n'est pas le type dominant.

Que deviennent ces domaines après la disparition des occupants? Ils tombent entre les mains de neveux ou de cousins. Quelquefois, ils sont partagés et vendus. D'autres fois, ils sont loués à de jeunes ménages qui s'établissent, et qui souvent proviennent de régions plus exclusivement rurales. C'est, en résumé, un exutoire pour celles-ci, mais cet exutoire est une impasse, par suite de la baisse de la natalité au fur et à mesure de l'enrichissement, et de la stabilité réalisée en apparence par l'accession à la propriété.

### III. LE TYPE SOCIAL

Dans une première partie nous avons essayé de déterminer les influences du Lieu, soit sur une race vivant surtout de simple récolte, soit au contraire sur une race préalablement dressée à la culture.

Dans une seconde partie, nous avons montré comment cette culture ayant développé l'industrie textile et celle-ci ayant tassé la population sur place, cette grande densité avait à son tour réagi sur la culture en lui fournissant des débouchés commerciaux et des capitaux, en la faisant évoluer de la culture extensive à la culture intensive.

Il nous reste à rassembler les matériaux épars, et à les présenter d'une manière plus cohérente.

Chemin faisant, nous rencontrerons des phénomènes qui ne pourront plus être expliqués que par l'origine antérieure de la race, et cela pourra nous donner des indications précieuses sur sa formation sociale préalable.

#### I. LES TYPES FIXES DU HOUTLAND.

Nous nous proposons de décrire d'une façon plus détaillée les types sociaux du Houtland, parce que cette région est la plus caractéristique entre toutes celles qui composent la Flandre française.

D'abord c'est celle où la langue flamande se maintient le plus solidement contre les empiétements de la langue française.

Ensuite, c'est la région la plus rurale : les villes sont peu nombreuses et petites : Hazebrouck, Cassel, Bailleul.

Enfin, c'est là que la petite culture domine de la façon la plus marquée, et la petite culture est la plus caractéristique de la Flandre.

Nous étudierons successivement le bordier, le petit cultivateur et le grand cultivateur.

LE BORDIER. — Le bordier est un cultivateur qui est à la fois patron et ouvrier : d'une part, il cultive à son compte une exploitation fragmentaire, et d'autre part va travailler assez régulièrement en qualité de salarié dans une ferme voisine, petite ou grande. Dans le Houtland, le bordier n'est généralement pas propriétaire de sa petite exploitation, composée d'une chaumière et d'une petite parcelle de terrain ; selon la tendance générale du pays, il n'est que locataire du fermier pour lequel il travaille en qualité de valet de ferme. Cela lui permet de s'installer à moindres frais, et lui laisse plus de liberté, plus de mobilité, tout en assurant au fermier une main-d'œuvre stable.

Les liens qui unissent le bordier au fermier rappellent un peu ceux de la féodalité. C'est la petite exploitation servant la grande. A chaque ferme correspondent autant de borderies que la ferme a

besoin de valets fixes. Ainsi est assurée la permanence des rapports entre patrons et salariés, mais cette permanence résulte des choses et non des personnes. Pour celles-ci, les engagements sont temporaires, et n'existent que pendant le temps de location, d'où possibilité de changer à la première occasion et de s'élever si on est capable. Mais ceci va s'éclairer par des exemples concrets.

A... occupe une petite borderie isolée composée d'une chaumière (kot) et de quelques ares de terrain sur lesquels il cultive des pommes de terre. Il doit au fermier :

1° Un loyer de 50 fr. par an, payable moitié en espèces, et moitié en services, consistant à surveiller l'hiver les vaches qui sont dans une pâture située à proximité de la borderie ;

2° L'obligation pour le père de famille de ne pas travailler pour d'autres fermiers, moyennant quoi, il est constamment occupé à la ferme, les dimanches et fêtes exceptés, en qualité de valet. De ce fait, il touche par journée de travail 1 fr. 25 plus la nourriture ;

3° Il est engagé pour une période de un an.

Au moment de la moisson, son salaire est plus élevé, ce qui lui donne un supplément de 40 fr. Il reçoit, en outre, une série de subventions en nature de la part du fermier : 3 à 4 litres de lait écrémé par semaine, du bois, de la paille, des choux, des navets, etc., Enfin, le fermier lui prête ses chevaux et ses outils pour labourer son petit lopin de terre, ce qu'il fait le dimanche, quand il n'est pas employé à la ferme.

Les recettes s'évaluent donc comme suit :

Salaire :	375 + 40 fr. = 415 fr.
Nourriture du mari à la ferme	380 fr.
Récolte de pommes de terre	40 fr.
Lapins vendus	145 fr.
Divers (pourboire, étrennes, etc.)	20 fr.
Total :	1.020 fr.

Pour les dépenses, il faut noter que la famille se compose du père, de la mère et de cinq enfants en bas âge.

En voici le détail :

Loyer : la moitié seulement est payé, soit	25 fr.
Chauffage : 30 hectolitres de charbon à 2 fr. 50	75 fr.
Éclairage : 20 litres de pétrole à 0 fr. 30	6 fr.
Nourriture	788 fr.
Vêtements	226 fr. 50
Total	1.120 fr. 50

Nous donnons ci-dessous le détail des dépenses concernant la nourriture et les vêtements.

Pour la nourriture nous notons :

365 pains de 3 livres à 0 fr. 50	182 fr. 50
Beurre et graisse	50 fr.
Pommes de terre	40 fr.
Épicerie	104 fr.
Viande (le dimanche)	31 fr. 50
Repas du mari à la ferme	380 fr.
Total :	788 fr.

Voici maintenant pour l'habillement :

4 chemises à 2 fr. 50	10 fr.
1 pantalon d'hiver	20 fr.
1 — d'été	5 fr.
1 veston de velours	20 fr.
4 paires de chaussettes	5 fr.
2 paires souliers	22 fr.
2 casquettes	4 fr. 50
Pour le père	86 fr. 50
Pour la mère	40 fr.
Pour les enfants	100 fr.
Total :	226 fr. 50

La famille, on le voit, est en déficit, et, en effet, elle ne boucle son budget qu'en ayant recours à la charité. Elle reçoit 1 franc par mois de la Société de Saint-Vincent de Paul, plus des secours en nature (pain et charbon) et en argent du bureau de bienfaisance.

Toutes les familles de bordiers ne sont pas à un degré aussi bas. Voici un exemple d'un type en voie d'élévation.

Le petit domaine comprend 40 ares qui sont loués au prix de 80 fr. (soit au taux énorme de 200 fr. l'hectare). Il est divisé en deux soles égales : blé et pommes de terre. Le blé est repiqué afin de ne laisser aucun pouce de terrain improductif : on arrive ainsi à récolter 11 hectolitres sur les 20 ares, ce qui fait 55 hectolitres à l'hectare. Autant que possible les produits sont consommés en nature ; le surplus seul est vendu.

Chaque année, la famille achète 12 fr. d'engrais, sans compter le fumier : il y a en effet une chèvre, qui est nourrie en partie de paille, et en partie de l'herbe broutée le long des chemins, et aussi des tiges montantes de chicorée. Cette chèvre a été achetée 20 fr. et sera revendue une douzaine de fr. après dix ou douze ans. La famille possède en outre une centaine de lapins et des poules.

Le père est charretier ; il ne loge pas à la ferme où il est employé, parce qu'il y a un second

charretier célibataire qui couche à l'écurie, mais il est nourri. Il loue un petit domaine, avons-nous dit, mais il est propriétaire de sa cabane, qu'il a hérité de son père. A ce moment-là, il a dû payer la part de ses frères, soit 800 fr. ; il possédait 300 fr. d'économies et il en a emprunté 500 au fermier, son patron, qu'il rembourse peu à peu.

La mère, outre le ménage, fait des travaux de vannerie à façon pour une fabrique voisine, et, à certaines époques, fait de petits travaux agricoles dans le voisinage, sarclages, etc. Les enfants, au nombre de trois, sont encore en bas âge. Ils ne peuvent rendre de services qu'au moment de la cueillette du houblon.

Les dépenses sont à peu près les mêmes que dans la famille précédente, sinon qu'il n'y a pas de loyer à payer. Elles s'élèvent à environ 1.300 fr.

Les recettes principales s'évaluent comme suit, et suffisent à combler les dépenses :

Salaire du père en argent (35 fr. par mois)	420 fr.
Salaire du père en nature (repas)	380 fr.
Récoltes (blé et pommes de terre)	500 fr.
Total :	1.300 fr.

Si l'on y ajoute les recettes accessoires : le salaire de la mère (vannerie, sarclages), celui des enfants (cueillette du houblon), et les produits de la vente du lait, des œufs, des poulets et des lapins, on voit que la famille arrive à boucler son budget sans avoir recours à la charité, et qu'elle peut épargner chaque année.

La chaumière est en briques, et comprend une cuisine, une chambre à coucher et un cellier à provisions.

La natalité est assez élevée dans la classe des bordiers. Il est très rare qu'ils aient moins de deux ou trois enfants, et certains en ont jusqu'à huit et neuf. La plupart sont illettrés, et recrutent la classe des ouvriers agricoles et des servantes. Ceux qui émigrent en ville deviennent charretiers ou manœuvres.

**LA FERME INSTABLE A UN CHEVAL.** — La ferme à un mulet ou à un cheval est instable parce qu'elle ne permet pas une organisation normale du travail. Aussi est-elle occupée par des gens en voie d'élévation ou de décadence.

La ferme que nous visitons nous montre une famille en train de s'élever. C'est un jeune ménage marié depuis deux ans, et qui n'a encore qu'un enfant. Le père du mari était un simple ouvrier agricole qui détenait une petite borderie, et qui, à force de travail et d'économie, était parvenu à reprendre une petite ferme de 5 hectares qu'il cultivait à l'aide d'un mulet. Il a notablement amélioré ce domaine, à force de fumier et d'engrais, ce qui lui a permis d'acheter un cheval et de louer une seconde parcelle de 5 hectares. Il a transmis son bail à son fils (Le fils aîné est professeur dans un

collège, il y a, de plus, un autre fils qui est cocher dans une maison particulière à Templeuve, et une fille mariée à un boucher à Lille), de sorte que celui-ci débute sur une ferme de 10 hectares, louée à deux propriétaires différents. Sa femme, fille d'un cultivateur des environs de Cassel, lui a apporté une dot de 1.500 fr.

L'exploitation comprend 5 hectares de pâtures et autant de cultures ; ce n'est pas là la proportion normale du pays, mais le fermier a forcé sur les pâtures pour entretenir un troupeau qu'il a hérité d'une tante, mais à la première occasion, il rétablira l'équilibre en augmentant l'étendue des emblavures.

La première année, on cultive du blé ; la seconde année des pommes de terre ; quelques parcelles sont aussi réservées pour l'avoine et la betterave fourragère.

Dans ces conditions, on arrive à nourrir sur la ferme :

1 cheval de travail ;

8 vaches laitières et 8 veaux ;

3 porcs et 2 porcelets.

Le lait est vendu à un grand fermier voisin qui fabrique du fromage, et qui l'achète à raison de 13 centimes 1/2 le litre, ce qui est exceptionnel dans le pays ; en effet, en le convertissant lui-même en beurre, il arriverait difficilement à 10 centimes.

Le personnel permanent se compose d'un valet-vacher et d'une servante (Cette servante est la sœur de la femme ; elle ne reçoit que la moitié des gages d'une servante ordinaire, mais, en retour, on n'est pas aussi exigeant sur le travail) ; le mari fait le travail de charretier, et sa femme donne de temps en temps un coup de main.

Les recettes s'établissent comme suit :

Blé (2 hectares 20) :	94 hectol. X 18 fr	1.692 fr.
	10.000 kgr. paille X 40 fr..	400 fr.
Avoine (55 ares) :	46 hectol. X 10 fr	460 fr.
	2.500 kgr. paille à 25 fr.	62 fr.
Pommes de terre (1 hectare 80) :		
	17.000 kgr. marjolaine X 8 fr.	1.360 fr.
	12.000 kgr. beauvais X 5 fr.	600 fr.
	7.000 kgr. magnum bonum X 6 fr	420 fr.
Betteraves fourragères (50 ares),	60.000 kgr. X 12 fr	720 fr.
Foin de prairie (35 ares),	2.000 kgr. X 60 fr. .	120 fr.
Sous-total :		5.834 fr.
8 vaches :	2.222 litres X 0 fr. 135	3.000 fr.
	Fumier produit	500 fr.

Porcs et porcelets	1.400 fr.
Basse-cour	250 fr.
TOTAL	10.984 fr.

Voyons maintenant les dépenses :

Fermage, impôts et assurances	1.700 fr.
Engrais (Fumier venant de la ferme)	500 fr.
Engrais chimique acheté	1.200 fr.
Nourriture du bétail. grain	900 fr.
paille, foin.	400 fr.
betteraves	600 fr.
Nourriture du cheval	700 fr.
Nourriture des porcs	870 fr.
Salaire en argent	649 fr.
Salaire en nature	600 fr.
Intérêt du capital (environ 10.000 fr.)	450 fr.
TOTAL DES DEPENSES. . . .	8.569 fr.

Soit donc un bénéfice de  $10.984 - 8.569 = 2.415$  fr.

Nous avons reproduit ce budget quoiqu'il ne soit pas absolument complet. Le fermier n'a pas voulu nous avouer le bénéfice réalisé sur les ventes d'animaux, prétendant qu'ils ne font qu'équilibrer les dépenses faites pour l'élevage. D'autre part, certains produits consommés en nature ne sont peut-être pas évalués : lait, viande de porc, etc. Quoi qu'il en soit, le fermier avoue une épargne annuelle de 1.000 fr. environ. Cette épargne lui permettra d'agrandir sa culture, de sorte que l'on peut prévoir le moment où il aura constitué la ferme normale de deux chevaux.

Mais nous avons dit que la ferme à 1 cheval est aussi occupée par des gens évincés des fermes plus grandes, des malchanceux, et aussi des vieillards qui n'ont pu mettre un sou de côté et dont les enfants sont incapables de les aider. Les premiers finissent par vendre leurs biens, et avec le petit pécule qui leur reste entreprennent un petit commerce : courtiers en articles agricoles (engrais, graines, tourteaux, blé, lin, etc.), cabaretiers, maquignons.

LA PETITE FERME NORMALE. — Nous avons pu visiter une ferme à 2 chevaux à Vieux-Berquin, non loin de la plaine de la Lys, mais encore dans le Houtland cependant, comme on peut le constater par la proportion des herbages. Le sol, assez fortement mélangé de sable, permet d'obtenir des pommes de terre de bonne qualité, de sorte que l'on se spécialise de plus en plus dans la

production de ce tubercule. On en cultive trois variétés principales : la pomme de terre blanche, qui est expédiée en Angleterre, la strazeele que l'on vend surtout à Paris, et la merveille qui s'écoule surtout au marché de Lille. On en récolte environ 15.000 kilos à l'hectare, ce qui, à raison de 7 fr. les 100 kilos, donne une recette de 1.000 fr., au moins autant que le blé, sinon plus. Aussi l'assolement qui est biennal, comprend une année de blé et une de pommes de terre. Accessoirement, on cultive un peu d'avoine, de maïs (pour le fourrage), de haricots, et anciennement on y ajoutait des fèves et des betteraves fourragères.

Le domaine de la ferme étudiée comporte 7 hectares de pâtures, 2 de prés à faucher et 16 de cultures.

Le cheptel est formé de :

9 juments et 2 poulains ;

9 vaches laitières ;

8 génisses et 3 veaux ;

2 taureaux ;

6 porcs et 2 truies.

Le lait sert principalement à la fabrication du beurre, et le petit-lait qui reste à l'élevage de porcelets.

Les porcs sont surtout engraisés avec des pommes de terre de la ferme et du seigle acheté dehors.

Chaque année, le fermier tue 3 porcs pour la consommation familiale, et vend une centaine de porcelets dans la région d'Avesnes.

Chaque année, il vend également de jeunes chevaux. Anciennement, il achetait des élèves dans le Boulonnais, et les revendait après les avoir fait travailler à la ferme. Aujourd'hui, que l'exportation des chevaux vers l'Allemagne s'est développée, on se met en Flandre à faire de l'élevage. Aussi le travail est-il maintenant exécuté par des juments poulinières.

Les pommes de terre sont vendues à des négociants établis à Strazeele, où se trouve la station de chemin de fer la plus proche. Ces négociants, en même temps qu'ils achètent des pommes de terre, leur vendent des engrais chimiques.

Quant au blé, il sert en partie à la fabrication ménagère du pain, et le surplus est vendu.

La famille se compose du père, de la mère et de 7 enfants : 5 filles dont une mariée, et 2 fils dont l'un est sur le point de se marier. Grâce à ce nombreux personnel familial, on a pu se contenter, outre la main-d'œuvre temporaire, d'un seul ouvrier ; mais, après le départ du fils aîné, il faudra en prendre un second.

Voici un autre exemple de petite ferme.

C'est une ferme à 3 chevaux, sur laquelle la même famille se succède de père en fils depuis 1815.

Le domaine comprend 35 hectares, dont 11 en pâture et 24 en culture. L'assolement employé est le suivant :

Blé. — Lin. — Blé. — Fèves. — Betteraves fourragères. — Blé. — Avoine.

Le cheptel est composé ainsi :

3 chevaux de travail et 2 poulains ;

16 à 20 vaches ;

1 petit taureau ;

3 truies.

On frise déjà la grande culture, mais toute l'éducation se fait encore à la ferme : les filles remplacent la servante ; et les fils sont d'abord vachers, puis charretiers avant de s'établir à leur compte. Cela supprime toute difficulté avec le personnel, qui ne se compose que d'un valet-bordier occupé toute l'année et d'un ouvrier occupé partiellement. En temps de moisson, on embauche des ouvriers du pays, car la pénurie de main-d'œuvre ne se fait pas encore sentir. Pour les sarclages et autres légers travaux, on a recours à des bandes d'ouvriers temporaires.

Voici la composition de la famille :

La mère, veuve depuis sept ans, dirige la ferme, et spécialement les travaux d'intérieur ;

Le fils aîné dirige le travail, et, à l'occasion, met la main à la pâte ;

Le second fils fait office de charretier, et fait son apprentissage de direction ;

Le troisième fils est prêtre ; et le quatrième, qui fait son service militaire, est ordonnance ;

Le cinquième est vacher.

Deux filles sont mariées : l'aînée est dans une ferme à 1 cheval située dans le voisinage ; la seconde dans une ferme à 2 chevaux située dans les Polders.

Restent trois filles qui aident leur mère et font les travaux du ménage, la traite des vaches, la fabrication du beurre et du pain ; elles soignent les porcs et les poules, font la lessive, les raccommodages, etc.

Tous sont bien préparés au rôle qu'ils devront remplir et feront de bons fermiers et des fermières avisées ; ils ne sont pas détournés de la vie rurale qui leur semble à tous l'idéal.

Nous visitons la ferme un dimanche. En temps ordinaire, nous eussions trouvé les gens peu occupés, mais c'est la moisson, et il faut profiter du beau temps. Aussi tout le monde travaille dur ; le soldat est revenu en permission, et se met de suite à l'ouvrage avec les autres. Pendant ce temps, le personnel féminin n'est pas resté inactif, et un plantureux repas attend les travailleurs : ouvriers et patrons mangent à la même table et ont la même nourriture.

Voici quelques remarques générales au sujet du mode d'existence des petits fermiers du Houtland.

La ferme est généralement du type *hofsted*, c'est-à-dire que les bâtiments ne se touchent pas : dans le fond de la cour rectangulaire sont les étables ; sur l'un des côtés, les remises, porcheries, etc. ; sur l'autre, la maison d'habitation ; un petit quai avec parapet la sépare de la cour au milieu de laquelle est située la fosse à fumier.

La maison ne comprend qu'un rez-de-chaussée bâti à ras du sol, à l'exception d'une salle qui porte le nom de voûte, et qui, un peu surhaussée, est située au-dessus d'une cave voûtée où l'on conserve le beurre. La « voûte » sert de chambre à coucher pour les parents.

Parmi les autres salles, on distingue d'abord la salle commune (*huys*) où l'on trouve la grande table des repas ordinaires, un poêle flamand perdu dans une vaste cheminée ancienne à large manteau, une horloge de famille et des armoires, sans oublier les objets de piété. Naturellement, le mobilier est d'autant plus cossu que la famille est plus anciennement stable, mais dans aucune ferme on ne trouve un mobilier rudimentaire. Parfois, on voit de confortables fauteuils, une machine à coudre, des ornements nombreux. Toujours, on trouve des rideaux blancs aux fenêtres, et les murs tapissés. Beaucoup de fermes ont en plus un salon, où l'on reçoit les hôtes importants, et où ont lieu les dîners des grands jours. Le mobilier se compose alors d'une table ronde avec un tapis, de chaises plus belles, et d'ornements plus jolis : petites tables ou guéridons portant des statuettes ou des fleurs, tableaux appendus aux murs.

Viennent alors la cuisine, la laverie (*wassch kamer*), la buanderie et la salle aux provisions (*spinde*). Dans les appentis, derrière, sont les chambres à coucher des jeunes gens : une pour les filles, une pour les garçons, une pour la servante, s'il y a lieu.

Les familles étant nombreuses, un lit sert pour deux personnes, et il y a souvent deux lits dans chaque chambre. L'un des fils, nous l'avons dit, couche à l'écurie.

Autour de l'habitation, il y a souvent un parterre de gazon et de fleurs, et un potager.

La nourriture se compose essentiellement de lard provenant des porcs élevés à la ferme : il paraît sur la table deux ou trois fois par jour, excepté le dimanche, où l'on achète de la viande de boucherie. Il faut y ajouter le beurre, le fromage et le lait, et aussi les pommes de terre et les légumes. On achète donc assez peu au dehors : épicerie, café, bière. Lorsque le personnel féminin est nombreux, on fait le pain de ménage avec le blé que l'on a donné à moudre au meunier ; dans le cas contraire, le pain est acheté chez le boulanger.

Anciennement, la boisson se composait essentiellement d'une tisane de bois de réglisse, mais avec les progrès de l'aisance, elle a été en grande partie remplacée par la bière, et aux jours de fête par le vin. Il faut aussi y ajouter le café et la chicorée.

Peu de choses à dire des vêtements : pendant la semaine, tout le monde porte des habillements de travail, et le dimanche, on a des costumes plus ou moins copiés sur ceux de la ville.

Au point de vue de l'hygiène, nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à propos des répercussions du Lieu.

Enfin, les récréations sont rares. Sans doute, il n'y a pas d'illettrés dans la classe des petits fermiers, mais on sait que la culture avec ses occupations absorbantes laisse peu de place aux plaisirs intellectuels : le soir, tout le monde est fatigué, et l'on est tôt couché. Le dimanche est le seul jour où

l'on sort de l'isolement : le matin, tout le monde se revoit près de l'église, à la sortie de la messe (C'est aussi à la porte des églises que l'on affichait autrefois les actes officiels. L'église était en somme le centre de réunion, et cela a sans doute contribué à maintenir l'assiduité religieuse), et c'est là souvent que l'on, embauche les travailleurs ; l'après-midi, on se revoit dans les cabarets ou les jeux de la Place, c'est-à-dire de la petite agglomération qui entoure l'église et la mairie. Les principaux jeux sont : le tir à l'arc, le jeu de boules, les combats de coqs. Ils donnent tous lieu à la formation de petites sociétés, dont certaines sont anciennes. Ainsi, à Estaires, les fr.-archers datent des archiducs autrichiens Albert et Isabelle, et à Hazebrouck, la perche du tir à l'arc est vieille de trois siècles. Il faut y ajouter aussi les sociétés de musique, fanfares ou orphéons.

Il ne nous reste plus à voir que la question de l'établissement des enfants. Étant donné les économies du fermier, c'est à peu près la seule phase de l'existence qui soit à considérer, et ceci nous éclairera sur la question du Patronage qui lui est intimement liée.

Nous avons vu que, pour passer de l'état de bordier à celui de petit fermier, un patronage extérieur était indispensable ; ce patronage consiste dans la jouissance d'un capital, soit en toute propriété (par héritage ou mariage), soit en recourant au crédit, crédit accordé le plus souvent par un fermier voisin, par un parent enrichi (boucher ou fermier), ou enfin, par des capitalistes urbains (par l'intermédiaire du notaire). Une fois la ferme normalement constituée, comme on ne s'agrandit plus guère, et que l'on épargne chaque année, le patronage autonome suffit pour les besoins courants. L'apprentissage du métier se fait en famille, et l'instruction s'acquiert dans l'école primaire du village, excepté pour ceux qui deviennent prêtres.

La seule difficulté est celle de l'établissement des enfants. Pour ne pas risquer de déchoir, il ne faut pas passer par l'étape de la ferme à 1 cheval qui demande un tour de force, il faut entrer directement dans une ferme à 2 chevaux, ce qui veut dire un capital d'une vingtaine de mille fr. Les deux époux apportent chacun une dot, et le surplus est emprunté aux mêmes sources que précédemment : parents, amis, notaires, ou bien le fermier précédent reste créancier pendant un certain temps. Voici, au surplus, quelques exemples :

B... a une ferme de 25 hectares, et peut donner une dot de 2.000 fr. à chacun de ses cinq enfants. Son fils aîné est sur le point de se marier, et en même temps de reprendre dans la région une ferme de 20 hectares ; sa femme lui apportera une dot de 3.000 fr. et il empruntera 15.000 fr. à deux fermiers voisins, ce qui lui constituera un capital de 25.000 fr. L'épargne des premières années servira à rembourser les créanciers ; celle des années suivantes à constituer des dots aux enfants. Entre temps des héritages viendront sans doute grossir le pécule.

Supposons qu'un fermier devienne vieux et abandonne la culture ; il cède son bail, et va vivre de ses rentes dans une maison qu'il loue près de « la Place », ou aujourd'hui quelquefois près de la station du chemin de fer.

L'époux survivant hérite de l'autre, la coutume en Flandre étant de faire les contrats d'après la formule : Au dernier vivant tous les biens. Après la mort du dernier, on partage également entre tous les enfants.

Souvent aussi, l'un des fils continue la ferme du père ; dans ce cas, il reste débiteur envers ses frères et sœurs pour ce qui doit leur revenir d'après la loi du partage égal. Toutefois, on peut dire que, dans ce cas, l'héritier est avantagé. Il est avantagé en ce sens que le père est moins strict dans l'évaluation de la ferme, les jeunes animaux ne sont pas comptés, l'engrais du sol est estimé légèrement, enfin l'on ne compte pas de « droit de chapeau », c'est-à-dire d'achalandage. On appelle ainsi une somme supplémentaire que le fermier cessionnaire paie au cédant, en plus de la valeur réelle de la ferme résultant de l'expertise. Ce droit de chapeau, appelé aussi « pas de porte », n'est que la façon dont se manifeste la loi de l'offre et de la demande : dans les temps de crise, il n'existe pas, parce qu'il y a peu d'amateurs ; dans les temps de prospérité, il apparaît, parce que les fermes à louer sont âprement convoitées. C'est précisément ce qui se passe en ce moment, et c'est pour profiter de ce droit de chapeau que beaucoup de fermiers qui ont l'intention de se retirer, renouvellent leurs baux avant de le céder, car ce droit atteint parfois des taux fantastiques, dangereux même. Quoi qu'il en soit, on peut dire que l'avantage que reçoit cet héritier peut s'estimer en moyenne au 1/5.

Cette lutte pour avoir des fermes résulte en partie d'un manque d'émigration, dont voici les causes.

D'abord l'apprentissage familial ne rend apte qu'à l'exploitation des fermes d'après la méthode flamande. Le jeune Flamand est déjà désorienté, sur les terrains calcaires de la Picardie et de l'Artois, parce qu'il ne voit plus cette abondance d'herbages, ce cheptel bien fourni de la ferme de ses parents. Souvent il retarde l'heure de son établissement dans l'espoir qu'il finira bien par avoir une ferme dans le pays ; puis il devient trop vieux, et se résigne à rester célibataire au foyer. Pourtant, de temps en temps, on voit un Flamand s'aventurer sur la craie, et y réussir, mais nous n'avons pu savoir dans quelles conditions. Une étude de la Picardie pourrait sans doute donner des indications précieuses à ce sujet.

Une seconde cause de la faiblesse de l'émigration flamande est la question du capital. Dans la région crétacée, on trouve surtout des bordiers et des gros fermiers. La petite ferme — celle qui correspond à la capacité financière du Flamand — est rare. A part des cas particuliers — dus à la chance — il nous semble que la seule façon pour lui de réussir, serait de tâcher d'acquérir les capacités nécessaires pour devenir intendant de culture dans une grosse ferme avant d'en reprendre une à son compte. On nous signale la réussite de quelques-uns dans cette voie.

Reste l'émigration dans les pays neufs, qui serait la meilleure solution. Nos gens auraient assez de capacités de travail et d'endurance pour y réussir, et ils supporteraient sans doute mieux l'isolement que les paysans des villages à banlieue morcelée. Il est probable que la cause principale de cette absence d'émigration doit être cherchée dans l'organisation du travail ; le père, avons-nous vu,

cherche à retenir ses fils le plus longtemps possible pour ne pas avoir recours aux salariés. C'est pourquoi les familles n'ont jamais cherché à établir un courant migratoire ; quant au jeune homme, il devrait lutter contre les idées régnantes pour l'entreprendre.

Le phénomène paraît être le même sur le littoral frison, où, d'après Paul Roux, seuls les fils des bordiers émigraient en Amérique. En Flandre, les fils des bordiers ont trouvé un exutoire à côté de chez eux, dans la fabrication d'abord, dans l'émigration temporaire ensuite. Mais, dans l'une ou l'autre région, les fils des fermiers n'émigrent pas.

Quoi qu'il en soit, cette insuffisance de l'émigration a des répercussions fâcheuses, notamment sur le prix des fermes, et il y a là un danger pour les moments de crise.

C'est donc dans le pays que se fait l'expansion de la race. Si possible, on reprendra une ferme dans le Houtland ; faute de mieux, on ira dans les Polders ou dans l'arrondissement de Lille ; enfin, les autres vont dans le commerce (marchands de bestiaux, bouchers, charcutiers) ou reprennent des industries étroitement liées à l'agriculture (brasserie, fabrique de chicorée).

LA GRANDE FERME EXCEPTIONNELLE. — Plus on s'éloigne de la petite culture et plus les conditions de bonne exploitation deviennent difficiles. L'élevage de la vache, avons-nous dit, en est l'une des causes principales ; aussi, on constate que l'élevage n'augmente guère, ou diminue, et les herbages sont utilisés pour l'engraissement du bétail, ou pour l'industrie du beurre ou du fromage.

L'engraissement du bétail est, en effet, la forme d'utilisation des herbages qui demande le moins de main-d'œuvre ; par contre, il demande beaucoup de capitaux, mais c'est là une condition qui convient à la grande culture.

Dans les grandes fermes, la stabilité du fermier est généralement assurée ; les baux sont renouvelés à temps et transmis de père en fils. C'est ainsi que la ferme que nous visitons est occupée par la même famille depuis 1784. A cette époque, elle appartenait aux chevaliers de l'Ordre de Malte. Vendue comme bien national au moment de la Révolution, elle fut achetée par un négociant de Dunkerque, mais continua à être louée au même fermier, puis à ces descendants. Depuis lors, elle est restée la propriété des descendants de ce négociant, passant régulièrement d'aîné en aîné, fils ou fille.

La ferme comprend actuellement une étendue de 70 hectares dont près de 40 en herbages. L'assolement adopté est quadriennal : une année de blé, une de cultures diverses, industrielles (lin, houblon, pommes de terre, colza, chicorée), suivie d'une année de blé et enfin de cultures fourragères (trèfle, betterave).

Le cheptel, d'une valeur approximative de 36.000 fr., comprend :

4 chevaux de travail.

50 vaches laitières.

15 bœufs à l'engrais en été ou vaches laitières.

1 taureau.

150 moutons.

30 porcs.

Le lait est converti principalement en fromage ; le houblon et la chicorée sont séchés dans des tourailles (Chaque cultivateur possédant sa touraille, ou faisant tourailler par un voisin, il n'y a pas ici sujétion vis-à-vis du négociant, comme en Franconie) avant d'être vendus. Il y a donc une tendance à développer les fabrications, et cela suppose un outillage assez coûteux : rien que les industries laitières supposent un capital d'environ 5.000 fr., se décomposant comme suit

Matériel, 1.500 fr. ; — stock de fromage et de beurre, 1.500 fr. ; — crédits à la clientèle, 2.000 fr.

L'outillage comprend surtout des engins mécaniques à moteurs animés (chevaux), tels que : charrue brabant, herse, semeuse, faucheuse, faneuse, moissonneuse-lieuse, batteuse, etc. Avec les chariots et les outils à bras, l'outillage est compté sur le bilan de la ferme pour une valeur de 10.000 fr., en admettant que l'amortissement doive se faire en 15 ans.

Le personnel comprend :

3 vachers (ou bouviers).

2 charretiers.

1 berger.

1 fromager.

6 valets.

1 servante.

Tout ceci représente un salaire annuel de 7.000 fr., qu'il faut doubler si l'on veut tenir compte de la nourriture.

La quantité d'engrais enfoui dans le sol peut s'estimer à 10.000 fr., dont 4.500 fr. de fumier produit à la ferme et 500 achetés dehors, et 5.000 fr. d'engrais chimiques également achetés.

Le capital peut donc s'évaluer comme suit :

Cheptel	30.000 fr.
Outillage agricole	10.000 fr.
Outillage de fabrication	5.000 fr.
Engrais	10.000 fr.
Total :	61.000 fr.

On peut dresser approximativement le budget comme suit :

Recettes.

20 hectares céréales et cultures industrielles	18.000 fr.
15.000 kilogr. de fromage	15.000 fr.
2.000 kilogr. de beurre	6.000 fr.
Ventes d'animaux (bénéfices)	1.000 fr.
Total :	40.000 fr.

Dépenses.

Fermage	10.000 fr.
Intérêt du capital	3.000 fr.
Achat d'engrais	5.500 fr.
Salaires	7.000 fr.
Total . . .	25.500 fr.

soit donc un bénéfice de près de 15.000 fr.

La situation matérielle est donc bonne, mais peu de fermiers, peuvent s'élever jusque-là, vu l'âpreté avec laquelle on se dispute les petites fermes : il y a peu d'occasions possibles d'agrandissement.

Plus les exploitants sont petits, et plus ils offrent une grande somme à l'hectare. Tout concourt donc à empêcher le développement de la grande ferme.

Les fils des gros fermiers, disposant de dots plus fortes, trouvent plus facilement un exutoire vers les régions de grande culture (Polders, Picardie, etc.) ; mais étant peu nombreux, ce mouvement n'a que peu d'importance ; à noter, du reste, que l'expansion se fait aussi, en partie, vers les fabrications agricoles (distillerie, meunerie) et vers le commerce.

## II. LES OUVRIERS NOMADES ET LES ÉMIGRANTS TEMPORAIRES.

Après les types encadrés du Houtland, nous devons parler de quelques variétés spéciales qui ont joué autrefois un rôle assez important. Ce sont des cultivateurs fragmentaires qui n'ont pu trouver un emploi régulier dans les fermes du pays.

Il y a, en effet, en Flandre, comme dans les Marschen allemandes, une surabondance de cultivateurs fragmentaires relativement aux emplois possibles dans les fermes. En Flandre, ces cultivateurs fragmentaires trouvent une ressource supplémentaire dans l'industrie du lin, mais ils en trouvent de moins en moins depuis que le développement du machinisme tend à la concentrer dans les villes.

De là, l'exode d'une partie de ces petites gens vers les ateliers urbains, et par conséquent la diminution de la population dans le Houtland.

Toutefois, il reste encore un certain nombre de familles de ce genre. En les étudiant, nous jetons un coup de sonde sur l'état ancien du pays.

LE TISSERAND-CULTIVATEUR. — C'est sur les collines sablonneuses que ce type s'est le mieux maintenu, aux monts des Cats par exemple, parce que la pauvreté du sol ne permet guère que la culture à la bêche. Aussi, trouvons-nous là, à Godewaersvelde, deux fabriques collectives rurales de toile.

Le travail à la main, nous le savons, est peu payé ; les tisserands ne gagnent guère plus de 1 fr. 50 à 2 fr. pour des journées de travail de 14 heures : l'État est impuissant à réglementer le travail familial, et il est probable, du reste, qu'il ne résisterait pas à une réglementation sévère.

Chaque tisserand a une charrette à chien avec laquelle il transporte chez le patron-négociant la toile qu'il a fabriquée, et rapporte le fil nécessaire.

Les femmes, de leur côté, font de la dentelle. Enfin, une petite culture de pommes de terre et de légumes vient compléter les ressources de la famille.

Ce type misérable est bien plus répandu dans la région sablonneuse qui s'étend entre Bruges et Gand. C'est lui qui a surtout souffert au moment de la grande crise du lin de 1848, due à la concurrence victorieuse du machinisme anglais, et qui, à ce moment-là, a émigré en masse : ce sont donc des gens issus de ce type que l'on retrouve surtout dans le prolétariat ouvrier de l'arrondissement de Lille, notamment à Halluin.

L'ÉCANGUEUR. — On appelle ainsi l'ouvrier qui fait le travail rural de préparation du lin avant son arrivée à l'usine : il fait les opérations du rouissage, du broyage et du teillage 1. généralement à façon pour le compte d'un marchand de lin. et quelquefois aussi à son compte, mais dans ce dernier cas. par suite du capital nécessaire et des aléas, il est le plus souvent endetté envers ce négociant.

L'écangueur cultive un petit jardin, et souvent, en été, il s'embauche dans une bande de moissonneurs allant travailler temporairement dans les grandes fermes du Nord de la France. Certains aussi se font briquetiers.

Ce type était répandu un peu partout, mais surtout dans les vallées. En France, il disparaît de plus en plus, mais il se maintient encore en Belgique.

LES NOMADES. — Anciennement, nombre de bordiers trouvaient un travail suffisant dans le pays en cumulant, selon les saisons, le travail de l'écangueur et celui du tisserand.

Beaucoup d'entre eux ont été en partie évincés, comme nous venons de le voir, et ont recours à

l'émigration temporaire.

Quelques-uns sont devenus presque complètement nomades, allant de fermes en fermes et d'usines en usines : moissonneurs l'été, ouvriers de sucrerie ou de distillerie l'automne, manœuvres occasionnels en d'autres saisons.

C'est à peine s'ils rentrent chez eux quelques semaines par an, et, dans ces moments-là, complètement détournés de la culture qu'ils laissent à leurs femmes, ne s'occupent que du ménage (Blanchard, loc cit., p. 567).

Il est probable, quoique nous n'ayons pu vérifier le fait, qu'il y a des tendances matriarcales dans de telles familles pour les mêmes raisons que dans celles des pêcheurs-cultivateurs : absentéisme de l'homme et atelier fixe appartenant à la femme. On nous a signalé que, dans les environs d'Aire-sur-le-Lys, l'habitation des bordiers-émigrants appartenait toujours à la femme.

Cette création par Westhoekpedia est mise à disposition  
selon les termes de la licence Creative Commons :  
Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 3.0 Unported.  
Plus d'infos sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>